

Au Cercle d'Etude du Séminaire

L'Eglise ennemie des ouvriers !

Que de fois n'entendons-nous pas ce refrain, sans cesse répété par des ignorants, que l'Eglise est l'ennemie du peuple.

Il est beau de dire, mais difficile de prouver. Que ceux qui calomnient ainsi l'Eglise, tudient donc d'abord ce qu'ils combattent, et ils verraient à leur grande surprise, sans doute, qu'elle a beaucoup fait son crédit dans cette affaire.

De nos jours, toutes les politiques tendent de plus en plus à la liberté, à l'émancipation de l'individu, mais on s'entend mal sur ce mot. On la cherche, et on congère à l'es-lavage. Le grand code de liberté c'est l'Evangile, qui apporte aux hommes une loi de sacrifice, d'amour, de liberté. 'Homo homini lupus', disait un écrivain latin, mais aujourd'hui, nous ne pouvons plus prononcer ces paroles, car l'Eglise a changé la société par sa grande loi de charité: 'Aimez-vous les uns les autres'. L'histoire nous démontre que l'Eglise a toujours gouverné avec charité. Quand les Apôtres commencent leur œuvre d'évangélisation, le monde entier admettait l'esclavage. On pouvait dire qu'une moitié des hommes était propriétaire de l'autre. Mais l'Evangile a adouci la situation en proclamant l'égalité des hommes devant Dieu. Elle abolit l'esclavage, non pas d'un seul coup, mais par un travail long et persévérant. Et si, aujourd'hui, cette forme de barbarie est presque complètement disparue de la terre, c'est d'abord à l'Eglise que nous le devons. C'est là la première manifestation de l'intérêt qu'elle porte aux ouvriers, car l'ouvrier d'autrefois c'était l'esclave.

Voilà l'Eglise qu'on dit ennemie des pauvres, des humbles, des ouvriers ! Il faut être, en effet, bien ignorant ou mal intentionné, pour affirmer au grand jour de telles injustices. Provoquez encore avec l'histoire, que l'Eglise fut toujours une bonne mère pour les humbles.

Pour être brefs, passons de suite à la féodalité, dans ce beau Moyen-Age, époque de foi et de vertu. Mais c'est aussi le temps des seigneurs et des serfs, où pour un rien, on trouvait l'honneur assez flétri pour déclarer la guerre. Malheureusement, tout le poids de ces luttes fratricides retombait sur les vassaux, qui n'avaient presque pas de repos. Alors, voyant les abus, l'Eglise intervint en instituant la trêve de Dieu, un des plus beaux gestes en faveur des basses classes.

Dès cette époque, nous voyons aussi le grand rôle que l'Eglise joue envers ceux que nous appelons plus spécialement les ouvriers. Dès ce temps, nous dit le père Archambault, "nous la direction du clergé et dans un esprit chrétien, les différents corps de métiers s'organisent. Ils forment des corporations, de vastes familles, où l'ouvrier apprend d'abord un métier, s'y perfectionne, vit dans

d'excellentes conditions matérielles et morales, puis, très souvent, devient patron à son tour".

Tels furent les grands avantages offerts aux ouvriers, dans le Moyen-Age, par l'Eglise, et tels ils sont encore aujourd'hui dans les syndicats catholiques.

Mais les belles institutions de cet âge ne sont pas demeurées intactes jusqu'à nos jours. La Révolution passe sur l'Europe avec ses grandes idées de liberté, d'égalité, de fraternité, et supprime tout groupement professionnel. De cette suppression découlent presque tous les maux de la classe ouvrière. "L'individualisme, fruit de la Révolution, régna en maître". Il n'y avait plus d'union, et partant plus de force. "Le travailleur, isolé en face de capitalistes puissants, dépourvus de tout esprit chrétien fut vite écrasé".

Mors se dessine un retour aux saines traditions. C'est le catholicisme, avec des hommes comme Albert de Mun, qui a le premier entrepris de reconstruire l'édifice social écroulé. L'Eglise, toujours fidèle à son devoir, donna ses directives. Elle commença le travail en améliorant la condition des classes ouvrières.

Avec le progrès, qui développa le machinisme, arriva la question toujours plus complexe des groupements ouvriers. Que de doctrines sont nées, depuis le grand cataclysme de 1789, pour guérir les maux de la société ! Mais ce ne sont pour la plupart que des utopies, ou des systèmes incomplets. Alors, voyant que le monde était immensément à se relever du borborygme où il s'était engagé, Dieu lui aida par la bouche de son Vicaire dans l'immortelle encyclique Rerum-Novarum.

Voilà le grand code des droits et des libertés ouvrières et la dénonciation des fausses doctrines sociales; c'est la solution du grand problème qui occupait l'humanité entière. Benoît XV a dit: "Mais l'encyclique Rerum-Novarum ne pourrait-elle pas se définir précisément une nouvelle et plus chaude invitation à ce baiser que, depuis la Rédemption de Jésus-Christ, doivent échanger au front la justice et la paix ?". Oui, c'est là une bonne définition. L'Eglise veut la paix et la justice dans le monde. Elle demande justice pour les ouvriers, et la paix et l'union des classes de la société. "C'est l'Eglise, en effet, s'écrit Léon XIII, qui, par une foule d'institutions bienfaisantes, tend à améliorer le sort des classes pauvres". Le 3 mars 1919, recevant les délégués des grandes organisations catholiques d'Italie, Benoît XV leur dit: "Le cœur du Pape est avec ceux qui organisent des syndicats et avec ceux qui en font partie".

Certes, ces paroles ne sont pas ambiguës... Et tels furent les sentiments de tous les pontifes, jusqu'au pieux Pie XI qui fait tant pour améliorer la condition sociale.



Le roi d'Espagne Alphonse XIII recevant le salut de la garde de l'Elysée, alors qu'il rendait visite au président Doumergue. Aujourd'hui le roi Alphonse a dû fuir son royaume devant le flot de la révolution.

Le Roi Alphonse XIII détrôné

Après de longues hésitations, le roi abdique et le gouvernement est formé

La Catalogne doit former une république dans la Fédération républicaine espagnole

Carthagène Espagne, 15. — Le roi et l'enfant Alphonse, prince héritier, sont partis de Carthagène à bord du croiseur "Principe Alfonso", en destination de l'Angleterre.

Cédant à la volonté de son peuple, le roi Alphonse XIII, dernier de la dynastie des Bourbons, a abdiqué l'ancien trône des Espagnes dans la soirée et la république a été immédiatement proclamée.

C'est au milieu de scènes d'enthousiasme que la monarchie espagnole, jadis une des plus puissantes au monde, s'est effacée, à six heures ce soir, succombant sous les coups que les républicains lui ont portés aux élections municipales de dimanche dernier.

B. Niceto Alcalá Zamora, chef républicain récemment libéré de prison, a immédiatement pris la direction du gouvernement provisoire et formé un cabinet provisoire aussi.

Des groupes surexcités ont parcouru les rues de Madrid en chantant et les drapeaux républicains ont été placés comme par magie sur les maisons, dans les fenêtres et aux automobiles. Raphaël San-

Convention. Sont-ce là les sentiments d'un ennemi ? Evidemment non; au contraire ce sont ceux d'un bon père. C'est la doctrine de l'Eglise, toujours tendre et tolérante, que suit notre évêque. C'est justice pour l'ouvrier qu'il veut, comme l'a toujours voulu l'Eglise.

Et après tant de preuves, que vaut la misérable abjection qui rend l'Eglise ennemie des ouvriers ? Les habileurs qui lancent cette accusation sont sans doute mal intentionnés, ou ignorants de l'histoire. Qu'ils se convainquent qu'ils ne pourront jamais effacer le passé, qui est à la gloire de l'Eglise, et s'ils ne veulent pas s'enrôler sous la bannière du Christ, qu'un moins ils se taisent. Et nous les jeunes, les dirigeants de demain, commençons tout de suite notre rôle, et marchons en avant avec l'Eglise, le soutien de la société.

Germain Figué,
Rhétorique.

tracant les grandes lignes de la constitution nouvelle qui gouvernera la nation en attendant la réunion des Cortès et l'adoption d'une charte libérale.

Le premier acte du nouveau gouvernement sera d'accorder une amnistie générale et des ordres ont été déjà envoyés par télégraphe et téléphone pour faire libérer tous les prisonniers politiques.

Théoriquement, le gouvernement est sous la direction de l'ancien premier ministre jusqu'à ce que le nouveau cabinet puisse se réunir et adopter une ligne de conduite.

Le changement de régime s'est effectué paisiblement et sans aucune effusion de sang. Les républicains disent avec orgueil que pas une goutte de sang n'a été versée et que c'est là leur plus belle victoire.

La joie était partout à l'ordre du jour. Dans les rues les gens se donnaient des chaises dans le dos et échangeaient des plâtres, sachant que la police restait immobile. La circulation est devenue impossible à mesure que de nouveaux groupes venaient s'ajouter aux manifestants qui encombraient les rues et les places. Beaucoup avaient pris des camions automobiles et les avaient décorés de bannières et d'oriflammes aux couleurs de la république et des femmes portaient la coque rouge, jaune et pourpre de la république. Partout éclataient des cris de "Viva la république".

Barcelone, Espagne, 14. — Francisco Macià, président provisoire de la république de Catalogne a lancé une proclamation disant qu'il s'était emparé provisoirement du poste sous l'autorité de Zamora qui est chef de la république espagnole fédérée. La république de Catalogne se trouvera à former un Etat dans la Fédération espagnole.

Londres, Angleterre, 14. — La nouvelle de l'abdication d'Alphonse XIII d'Espagne a été reçue avec le plus grand intérêt. La reine Victoria Eugénie, a quitté l'île de Wight pour monter sur le trône d'Espagne elle lui-même visitait fréquemment l'Angleterre.

En apprenant son abdication on s'est rappelé que la plus sensationnelle tentative faite pour l'assassiner a eu lieu le jour même de son mariage à la princesse royale anglaise. La reine d'Espagne est la fille unique du prince Henry de Battenberg et de la princesse Éléonore Mary, fille cadette de la reine Victoria.

Lors de leur mariage le prince Henry et la princesse Béatrice s'installèrent au château de Carisbrooke, en 1885. Le prince devint gouverneur de l'île et du château. Puis la princesse Ena, comme on l'appela alors, naquit le 24 octobre 1887.

Avant son mariage à Alphonse d'Espagne, des difficultés s'élevèrent entre l'archevêque de Canterbury et certains corps protestants, ce qui attira l'attention du roi Édouard. Le roi était en faveur de cette union, mais ne pouvait intervenir car la princesse était une Battenberg. Finalement son instruction dans la religion catholique fut confiée à Mgr Brindley, un des prélats les plus estimés de l'E-

glise catholique anglaise.

Le mariage eut lieu le 31 mai 1906 dans la vieille basilique de St-Jérôme, à Madrid. Ce fut une magnifique cérémonie, mais comme le landau royal se dirigeait vers le palais, une bombe cachée dans un bouquet de fleurs, fut jetée sur la voiture, mais tomba à côté causant une explosion qui tua 24 personnes. Une des décorations que le roi portait à la poitrine fut mise en miettes.

Le premier geste du roi fut de protéger sa jeune épouse et heureusement, ni l'un ni l'autre ne furent blessés. Quand il constata qu'elle était indemne il se signa devant les corps des morts et des blessés éparpillés autour de la voiture.

Le même soir, il sortit sans escorte avec la reine et parcourut les rues de Madrid. Ce geste courageux lui valut des ovations de tout son peuple.

La princesse anglaise devint rapidement populaire chez le peuple. Ils ont quatre fils et deux filles. L'héritier présomptif le prince des Asturies, est né le 16 mai 1907.

Carrière du roi

Ce monarque, qui fut roi dès sa naissance en 1887, puisqu'il était le fils posthume d'Alphonse XII, régna effectivement depuis 1903, année où il atteignit l'âge de majorité fixé par la constitution. En 1906, il épousa la princesse Ena-Victoria de Battenberg, petite-fille de la reine Victoria. Il a plusieurs enfants.

C'est sous son règne, durant la régence de sa mère Marie-Christine, que l'Espagne perdit ses dernières colonies dans une guerre malheureuse avec les Etats-Unis (1898). La partage du Maroc entre l'Espagne et la France fut pour le royaume d'Alphonse XIII le commencement d'une autre guerre qui se termina heureusement, grâce à Primo de Rivera et à l'aide de la France; mais elle avait occasionné des désastres et coûté énormément d'argent.

Jusqu'en 1923, Alphonse XIII régna en souverain constitutionnel, laissant les groupes et les partis se succéder à tour de rôle au pouvoir suivant une constitution datant de 1876 et modifiée sur la constitution anglaise. Malheureusement ce régime constitutionnel ne donna pas de bons résultats en Espagne, et en 1923 le pays était menacé de l'anarchie lorsque se produisit le coup d'état du général Primo de Rivera.

Les premières années de cette dictature furent heureuses, mais la dernière le fut moins, et le roi, qui s'était solidarisé avec le dictateur, se trouva en courir sa part du mécontentement populaire.

Prochain Mariage

On annonce pour le 25 avril le mariage de M. Jean-Marie Bureau, avocat de cette ville, avec Mlle Laurence Ferron, de Saint-Léon. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à Saint-Léon.

Trois-Rivières c'est mourant !

Telle est la plainte qu'on entend tous les jours. Elle nous fait mal au cœur, et nous glace comme le froid aquilon de ce matin.

Est-elle totalement justifiée ? Il nous semble que non. Les délassements légitimes, les "soirées" instructives et récréatives ne manquent pas. Seulement ces séances du meilleur goût le public ne les encourage pas toujours, et cela déconcerte les organisateurs.

La lacune serait donc facile à combler: il suffit d'une certaine dose de bon vouloir.

Voici une occasion: demain soir, dans la belle salle académique du Pensionnat des Ursulines, sera interprété, en anglais, "Out of the Shadows into the Light", drame émouvant, d'une magnifique tenue littéraire.

L'auteur de ces lignes est l'avantage d'assister à une première représentation la semaine dernière. Il y retournera demain.

C'est que la pièce est d'un réel intérêt. La partie sérieuse vous remue au plus profond de l'âme. Le côté comique est desopilant. Tous les rôles sont rendus avec un rare talent.

Grâce au prologue ou explications données en français, grâce surtout à la diction parfaite des jeunes actrices, les moins ferrés en anglais pourront, du reste, comprendre sans difficulté.

Vous éprouverez une joie particulière à entendre de bonnes Canadiennes parler un anglais si pur.

Vous aurez enfin contribué à une œuvre apostolique, en aide aux missions.

H. T.

N.B. — Lever du rideau à 8 hres précises.

Ce soir à l'Hôtel de Ville

BRIDGE ET WHIST

Au profit des oeuvres de l'Hôpital St-Joseph

Billet : 50 SOUS --- vestiaire compris

PRIX NOMBREUX ET FORT JOLIS.



Statue du Sauveur qui doit être placée dans la vallée Camonica, sur le sommet du Mont Calvario, à 80 milles de Milan, pour commémorer la signature du traité de Latran.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

SAINT-JUSTIN

(De notre Correspondant)

Funérailles de Mme X. Doucet, (Alma Ladouceur) décédée après une longue maladie.

Ces jours derniers eurent lieu en notre église paroissiale les imposantes funérailles d'Alma Ladouceur, épouse de Xavier Doucet, décédée après une longue maladie, à l'âge de 41 ans et 7 mois. Un concours considérable de parents et d'amis de la paroisse et des environs sont venus rendre les derniers témoignages à celle qui fut durant sa vie l'épouse chrétienne, la mère dévouée.

M. l'abbé Emile Cloutier curé de la paroisse, fit la levée du corps et chanta le service.

Le choeur de chant, sous la direction de M. le notaire J.-E. Langlois, rendit avec piété la messe des morts en grégorien. Mme Adéodat Lafrenière touchait l'orgue.

Conduisant le deuil, M. Azarias Ladouceur, frère de la défunte.

Les porteurs étaient: MM. Arthur et Philippe Camille et Roland Ladouceur, frères de la défunte.

La collecte fut faite par Mmes Joseph Bellemare, de St-Justin, Mme Adéodat Dauphinais, de Maskinongé, belles-sœurs de la défunte.

Madame Doucet laisse pour pleurer sa perte outre son mari M. Xavier Doucet, six enfants: Mlle Irène et Laurette Doucet, Madeleine et Jacqueline Doucet, Germain et Roger Doucet, son père M. Philippe Ladouceur, de St-Justin; Chiqui frères: Azarias et Camille Ladouceur, Roland et Philippe Ladouceur, de St-Justin; Arthur Ladouceur, de Woonsocket, R.I., cinq sœurs: Mme Omer Bellemare, (Azilda), de Montréal; Mme Alphonse Savoie (Alexandrine), de St-Justin; Mme Mère Frappier, (Julia), de St-Justin; Mlle Cécile et Pamela Ladouceur, de St-Justin.

Assistaient aux funérailles, M. Philippe Ladouceur, père de la défunte, son époux, M. Xavier Doucet; Mlle Laurette, Irène, Madeleine et Jacqueline Doucet, MM. Roger et Germain Doucet, MM. Azarias, Camille, Roland et Philippe Ladouceur, de St-Justin; M. Omer Bellemare, de Montréal; M. et Mmes M. Alphonse Savoie, Mère Frappier, Mlle Cécile et Pamela Ladouceur, de St-Justin; M. Adéodat Ladouceur, de St-Justin; M. et Mme Pierre Pélissier, Mmes Wilfrid Ladouceur, Charles Lefebvre, Charles Lafrenière, M. et Mme Ovide Mandeville, Mandia Mandeville, M. et Mme Joseph Thibodeau, Adéodat Lafrenière, Joseph Dauphinais, Albina Lafrenière, M. et Mme Charles

Baril, Mlle Lucille et Marie-Ange Dauphinais, MM. et Mmes Alfred Thibodeau, Philias Lafrenière, Arthur Bellemare, MM. et Mmes Ronulus Lafrenière, Charles Desjardis, Mlle Laurette et Jeanette Lafrenière, MM. et Mmes François Gagnon, Moise Bellemare, de St-Barthélemy, MM. Antoine Bellemare, Arthur Doucet, Delphis Ladouceur, Mlle Rose et Laurette Ladouceur, de St-Justin; M. Lucien Savoie, Flora Savoie, de St-Barthélemy; Gertrude Savoie, MM. et Mmes Alphonse Savoie, Arthur Ladouceur, de Woonsocket, R.I., M. et Mme Ovide Duchesnay, de St-Justin; M. et Mme Willie Vincent, de Ste-Ursule; M. et Mme Eugène Vanasse, des Trois-Rivières; M. et Mme Alphonse Lebrun, de Maskinongé; Mlle Océane Paquette, Mlle Marie-Rose Lajoie, Fiore et Léona Paquette, M. et Mme Joseph Bellemare, Irène Bellemare, Roland Dauphinais, Eugène Ayotte, de St-Justin; Roland Doucet, de Montréal; Mlle Lucille et Lucienne Dauphinais, Joseph Giguère, de Maskinongé; M. et Mme Adam Francoeur, Mme Ida Francoeur, Marie Francoeur, M. et Mme Epiphane Dauphinais, de Maskinongé; Mme Geo-Philibert, Mlle Laura Villeneuve, Adrien Philibert, Fernande Lebeau, Mlle Liguori Alarie, Régina Alarie, M. et Mme Adéodat Morin, Eugène Lebeau, de St-Justin; M. et Mme Adéodat Dauphinais, de Maskinongé; M. Wilbrod Ladouceur, Mlle Annette et Imelda Bellemare, Fernande Alarie, Mme Joseph Ladouceur, Germaine Rinfret, M. et Mme Ovide Trudel, Blanche Plante, M. et Mme Nap. Mayer, Yvonne Bellemare, M. et Mme Noé Bellemare, de St-Justin; M. et Mme Denis Dauphinais, Mme Emile Dauphinais, de Maskinongé; Alice Alarie, Adolphe Tomin, Léopold Pélissier, Irène Bussières, Mlle Chapdelaine, Mlle Noëlla et Léona Gaboury, Béatrice Vermette, Léona et Irène Casaubon, Marguerite Paquin, MM. et Mmes Omer Trudel, Philias Ayotte, Alfred Vermette, Wilfrid et Honoré Clément, Hector Deshaies, Armand Chapdelaine, Arthur Lambert, Arthur Gagnon et un bon nombre d'autres.

Offrandes de fleurs: MM. et Mmes Adéodat et Epiphane Dauphinais, de Maskinongé; M. et Mme Vanasse, des Trois-Rivières; Mme Adrien Dubéau, de Québec.

Témoignage de sympathies: M. et Mme Edmour Doucet, de Gravelbourg, Sask., famille William Doucet, de Emlogville, Mme Charles Allaire, de Montréal; famille Ernest Bouchard, Fernande Pronovost, de Montréal; familles Adéodat Dauphinais, Jos. Ers. Lemyre, de Maskinongé; famille Lazzare Villeneuve, de St-Justin; famille Philippe Lecompte, de Montréal; Mme Eugène Vanasse, des Trois-Rivières; famille Epiphane Dauphinais, de Maskinongé; M. et



Mme Willie Vincent, de Ste-Ursule; famille Denis Dauphinais, des Trois-Rivières; M. et Mme Joseph Brissette, de St-Lin; Mlle Laurette et Jeanette Lafrenière, de St-Justin; Joseph Giguère, de Ste-Ursule; Marguerite Paquin, de St-Justin; Bouquets spirituels: famille Edmour Doucet, de St-Clément; Mlle Germaine et Lucienne Lebeau, de St-Justin; M. et Mme Adéodat Doucet, de Montréal; famille Bellemare, de St-Justin; Mandia Mandeville, de St-Justin; Mlle Leatitia et Lucienne Dauphinais, de Maskinongé.

Témoignage de sympathies: Mme Adrien Dubéau.

A la famille en deuil nos plus sincères sympathies.

LOUISEVILLE

Obsèques de M. J. LeFrançois

Un grand nombre de parents et d'amis conduisent à sa dernière demeure cet excellent paroissien.

Le 6 avril dernier, s'éteignait dans la paix du Seigneur, après une courte maladie soufferte avec la plus entière résignation, et avoir reçu avec grande ferveur les sacrements que procurent notre sainte religion, et entouré de sa femme, et de sa nombreuse famille, M. Joseph LeFrançois, âgé de 59 ans, époux de Dame Cécile Bellemare.

Il emporte dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'ont connu et aimé. Il laisse pour le pleurer, outre son épouse, neuf enfants: Marie-Antoinette, Gaston, J.-Gilbert, Yolande, Robert, Marguerite, Marie, Madeleine, Imaline, Réjane.

Les imposantes funérailles eurent lieu le 9 courant, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis venus même de l'étranger pour prouver leur sympathie envers la famille si cruellement éprouvée.

L'église paroissiale avait revêtu pour la circonstance ses sombres tentures de deuil. La levée du corps fut faite par M. le chanoine G.-E. Fanneton; le service fut chanté par M. l'abbé Joseph Mongrain, vicar, assisté comme diacre et sous-diacre de M. le chanoine Fanneton et M. l'abbé Lucien Paquin, vicar.

La chorale rendit très bien la messe des morts harmonisée.

On remarquait au choeur de chant: MM. Antoni et Aimé Gravel, Louis-J. Thibodeau, M.P.P., J.-A. Jutras, Omer Gagnon, Ferdinand Beland, Arthur Lambert, Arthur Gravel, Raoul St-Jean, Alphonse Paquin, Victor Milot, Emile Caron.

Les porteurs étaient: MM. Norbert Sylvestre, Majorique et Adéodat Gravel, Ovide Bellemare, Arthur Chevalier, J.-B. St-Yves.

Ont fait la collecte: MM. Adéodat Auger et Albert Bellemare, se beaux-frères, M. Paul Desrosiers, entrepreneur de pompes funèbres, précédant le corbillard conduit par M. Joseph Baribeau.

Suivaient le cortège, ses enfants plus haut mentionnés, ses sœurs Mmes Godfroid Lamirande, de Yamachiche; et Adéodat Auger, de St-Léon; ses beaux-parents, M. et Mme Gustave Bellemare, se beaux frères et belles-sœurs M. et Mme L.-G. Bellemare, de Montréal; M. et Mme Albert Bellemare, M. Eugène Bellemare, M. et Mme Georges H. Caron, M. et Mme Onil Milot, de St-Séver; ses neveux et nièces, Mme Alexandre Baillargeon, M. et Mme Ernest Morin, de Montréal; M. et Mme Arthur Memier, d'Yamachiche; M. Nap. Lamirande, d'Yamachiche; Mlle Annette et Jeanne Caron, M. Roland Bellemare, cousins et cousines: De Shawinigan, M. Jos. Drolet, M. Roland et M. Charles E. Drolet, Mme Alphonse M. Drolet.

De Ste-Ursule: MM. et Mmes Euclide Lambert, Euchariste Beland, MM. Frank Lessard, Ernest Bellemare, Omer Lessard, Emery et Adrien Picotte, Mlle Léa Lessard, MM. Joseph Lafrenière, Théophile Bergeron, Mlle Lambert, Thérèse Bergeron, Mme Simonne Beland, M. et Mme Elphège Beland, M. et Mme Oliver Lamoine, Lionel Bastien, Eugene Mayrand, Georges Fichette, MM. Joseph Auger, Xavier Beland, Ernest Lacourrière, J. B. Foucher, Philippe Lupien, C. E. Deschênes, Mlle Marie Anne Beland, Jeanne d'Arc et Eliane Auger, Lucienne Lupien, Agnès et Cécile Foucher.

De Maskinongé: MM. Léon Boulay, Augustin Giguère, Charles H. Wagner, de Whitestone, N. Y.; Mlle Bernadette Boulay.

Assistaient aussi aux funérailles: MM. Lucien Voisard, Louis Caron, M. et Mme Arthur Trépanier, M. C. E. Martin, Maire de Louiseville, Mme Edgar Doucet, de Montréal.

De Ste-Ursule: MM. Flacide et Euclide Lambert, M. et Mme Charles Trudel, Mlle Blanche Trudel, MM. Frank Thibault, Arthur Boulay, MM. et Mmes Richard Lessard, N.-P. Urban Lessard, M. Philippe Baril, Isidore Beland, Mlle Ursule Beland.

De Ste-Léon: Mlle Aline Ferron, M. Georges Caron, MM. et Mmes Égide Bergeron, Georges Bergeron, MM. Omer Fichette, Epiphane Lupien, Mlle Bergeron, M.-H. Auger, Jeanne Beland, M. Jean Paul Fréchet, M. et Mme Elphège Fréchet.

De Louiseville: Dr Lucien Gâté, Dr Lucien Plante, Dr O. E. Milot, MM. Charles et Emile Desjardis, M. et Mme Pierre Picotte, Mme Eugène Bellemare, MM. et Mmes Antoni Gravel, Bruno Gravel, Emile Gravel, Omer Gagnon, Edmond Bergeron, Majorique Bellemare, Mlle Lilianne Gravel Sylvestre, Jeanette et Gilberte Thibault, Mme Léon Baribeau, M. et Mme Edmour Soucier, Mlle Caroline Soucier, M. Ephrem Foucher, M. et Mme Antonio Foucher, de Montréal; Mlle Annette Foucher, MM. et Mmes Edmour Picotte, Herménégilde Bellemare, MM. Antoni Lupien, Edmour-L. Beland, Mme Arthur Beland, M. Louis Beland, MM. Jérémie-L. Desaulniers, Louis-Georges Masse, Engelbert Gravel, MM. et Mmes Charles-E. Picotte, Joseph Chevalier, Dr et Mme O.-R. Ladéche, MM. Edmour-H. Beland, Alfred Plourde, Aimé Ringuette, J.-A. Contu, N.-P. Donat Faillé, Hector et Joseph Beland, Adéodat Caron, Adolphe Bussières, Miville Lesage, avocat, Mme Henri Racine, MM. et Mmes Léon Bellemare, Antoine Lupien, Jos. Valcourt, M. Jos. Parent, Jos. Lambert, Georges La my, Henri Beland, Alph. Lesage, R. Lindsay, Donat Grenier, Mlle Juliette Pombert, MM. Emile Bélanger, M. Giguère, Mme Ernest Picotte, Mlle Evelyn Auger, M. et Mme Ernest Lamy, M. François Dionne, Mlle Maria Duhaime, Mmes Clovis Caron, Vve Gédéon

(suite à la page 5)

Avis de Soumissions

La Municipalité de N.-D. du Mont-Carmel recevra jusqu'à midi le premier mai 1931 des soumissions pour la construction d'un pont sur la Rivière Cachée.

Les plans et devis sont visibles au bureau de la Corporation tous les jours, de 9 h. du matin à 5 h. de l'après-midi.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté au montant de 10% de sa valeur, fait à l'ordre de la Municipalité de N.-D. du Mont-Carmel. Ce chèque sera confisqué au bénéfice de la susdite Municipalité si l'entrepreneur choisi refuse de signer le contrat.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Alphonse Cossette, Sec. Trés.

16-21-23.

LA LOI DE FAILLITE

Canada, District de la Province de Québec.

Cour Supérieure siégeant en Matière de Faillite, Les Trois-Rivières.

Dans l'affaire de: Dame Rebecca Trudel, veuve de Rosaire Reberge, St-Stanislas, Co. Champlain.

CEDANTE AUTORISEE

AVIS est par les présentes donné que JEUDI, le 23 avril 1931, immédiatement après la vente des immeubles de la dite Dame Rosaire Reberge, seront vendus par encren public, à sa résidence de la paroisse de St-Stanislas, Co. Champlain, les biens suivants:

A Tous les droits de la dite Dame Rebecca Trudel sur un bail à rente foncière qu'elle a consenti à Monsieur Henri Cloutier, devant L.-E. Germain, notaire, le 6 mars 1922.

B Roulement de ferme, comprenant bétail, voitures, harnais, instrument aratoires, foin, grain, etc., le tout pour être vendu en détail au gré des acheteurs.

CONDITIONS DE VENTE: Argent comptant. L'actif ci-dessus sera visible le matin de la vente. Pour plus d'informations, s'adresser au soussigné.

NAPOLEON ALARIE

Syndic autorisé.

Bureau, No 20, Alexandre, Les Trois-Rivières, 17 mars 1931.

Le juge-Voilà déjà plusieurs fois que vous êtes surpris à voler dans les restaurants.

L'accusé-Oui, son honneur, mais je ne prends jamais rien entre les repas.

AVIS PUBLIC

Province de Québec,

Cité du Cap-de-la-Madeleine

AVIS PUBLIC

Avis est par le présent donné, que je soussigné, Roméo Morissette, greffier de la Cité du Cap-de-la-Madeleine, ai préparé suivant la loi, la liste des électeurs municipaux de la Cité du Cap-de-la-Madeleine et que ces listes sont maintenant déposées à mon bureau, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Donné sous mon seing au Cap-de-la-Madeleine, ce onzième jour du mois d'avril 1931.

Roméo Morissette, Greffier.

14-16

MAISONS A VENDRE: Dans le village du Lac à la Tortue: résidence magasin et logement confortables commodités modernes grand terrain hangar écuries garage. Possession au 1er mai. Conditions faciles. S'adresser à Mme Joseph Tremblay Casier 420 Chicoutimi P.Q. 14-16-21

Retraite Fermée

Jeunes filles - Du 23 au 27 avril. Jeunes filles de Shawinigan Du 14 au 18 mai. Dames - Du 2 au 6 juin. Jeunes filles - Du 25 au 29 juin.

Ouverture: 7 heures p.m. - Clôture, 8. 30 h. a.m. Prière de s'inscrire à l'avance.

Couvent de Marie Réparatrice 119, rue St-Charles, Les Trois-Rivières.

La confiance en Marie est l'échelle qui unit le ciel à la terre. -S. Fulgence

O ma Reine, celui qui persévère à vous servir est loin de la damnation. -S. Bonaventure

Que l'âme de Marie soit en nous pour glorifier le Seigneur. -S. Ambroise

Quel est l'homme sur lequel le soleil ne luit pas? Quel est celui sur lequel ne respirent pas la miséricorde de la Reine du ciel? -S. Bonaventure

Le magnésie ast ce qu'il y a de mieux pour l'indigestion

Elle empêche d'abimer l'estomac avec des adjuvants digestifs artificiels

La plupart des gens qui souffrent temporairement ou continuellement de gaz, d'acidité et d'indigestion, ont mis fin aux régimes désagréables, aux aliments brevetés et à l'usage de drogues dangereuses, de toniques stomaciques, de remèdes et d'adjuvants digestifs, artificiels. Au lieu de prendre ces médicaments ils suivent les conseils si souvent donnés dans ces colonnes, et prennent avec un peu d'eau, après leur repas, une cuillerée à thé ou quatre pastilles de Magnésie Bisurattée. Le résultat en est que leur estomac ne les ennuie plus, qu'ils peuvent manger ce qu'ils veulent et qu'ils jouissent d'une meilleure santé. Ceux qui font usage de Magnésie Bisurattée ne redoutent jamais l'approche de l'heure des repas; c'est qu'ils savent que ce merveilleux anti-acide et correctif des aliments, qui se trouve chez tous les pharmaciens, neutralisera instantanément l'acidité de l'estomac, l'adoucira, empêchera la fermentation des aliments et rendra la digestion facile. Faites vous-même cet essai, mais soyez bien sûr que vous avez de la Magnésie Bisurattée, qui est spécialement préparée pour usage stomacal.

Placements Recommandés:

Taux Eché - Prix Rendement

Ville de Riverside 5 1/2 1932-40 100. 5 1/2

Ville Greenfield Park, Qué 5 1/2 1934- 100. 5 1/2

Soeurs Ste-Marthe 5 1/2 1934-40 100. 5 1/2

Hôpital St-Luc 5 1/2 1940 100. 5 1/2

Hôpital St-Sacrement 5 1/2 1937 100. 5 1/2

Pères St-Sacrement 5 1/2 1937 100. 5 1/2

Séminaire Trois-Rivières 5 1940-50 100. 5

La Corporation de Prêts de Québec

Banquiers en Obligations

Représentant spécial pour Trois-Rivières et District

L. LETOURNEAU Agents

9, rue St-Pierre, Tél.: 205

Auguste Desmarais Louiseville, Tél.: 171

Raoul Bellemare, St-Barnabé, Tél.: 1

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public, Ltée, dont Mgr Dionis Gélinas est le gérant, et imprimé par l'imprimerie St-Joseph, au No 50 rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

TERRE A VENDRE: Belle terre à vendre à St-Gérard, A 3 1/2 milles de Shawinigan Falls, 42 arp. de long par 4 1/2 de large. Bonne maison et grandes dépendances. Pour vues d'eau à l'aqueduc. Chemins gravelés jusque la. Conditions faciles pour un prompt acheteur. Une vraie chance pour la qualité de la terre.

S'adresser à: Napoléon Carle, Hôtelier et Marchand, St-Boniface, P.Q. 7-9-14-16-21-23.

La Toilette de Votre Maison

C'est déjà le temps d'y songer. Peut-être que dès maintenant il y a des choses que vous pourriez faire aujourd'hui.

Avant de rien décider, venez voir nos nouvelles gammes de couleurs et nos vernis fins.

Cyrille Labelle & Cie. 10, rue Des Forges.

L'ALASKA et en route...

BANFF LAC LOUISE

avec la

Tième Excursion Transcontinentale de l'Université de Montréal

L'excursion de vacances idéale. Vous traverserez dans un luxueux convoi le Nord-Ouest et les vastes Prairies de l'Ouest, puis les montagnes Montagnes Rocheuses jusqu'à Vancouver. Un bateau gratuit vous conduira ensuite en Alaska, au mystérieux "pays du soleil éternel" avec ses glaciers éternels, ses lacs pittoresques, ses sentiers d'été, confort, parait et compagnons agréables. Visitez de Banff, Lac Louise, Lac Emerald et le Val des Vents dans les Rocheuses.

8125

tous frais compris. 23 jours. Départ de Montréal le 1. 8 juillet.

Renseignements complets, imprimés descriptifs, etc., sur demande au directeur du voyage M. Augustin Frigon, directeur de l'Ecole Polytechnique, 1430 rue St-Denis, à l'Université de Montréal, 1202 rue St-Denis, Montréal, ou aux agents du Pacifique Canadien.

CONVOI, BATEAU, HÔTELS PACIFIQUE CANADIEN

355P

355P

355P

355P

355P

355P

355P

355P

355P

355P

355P

355P

355P

355P

355P

355P

355P

355P

355P

355P

355P

355P

355P

355P

355P

355P

355P

355P



"Comment désirez-vous votre Shredded Wheat ce matin?"

"Je le prendrai avec du lait chaud, ma chère. Il fait un peu froid, et je veux quelque chose pour me réchauffer. C'est certainement agréable de pouvoir se faire servir le Shredded Wheat en céréale chaude ou froide — et aussi facilement des deux manières. Un printemps volage ne peut pas nous tromper, n'est-ce pas? Et il ne faut pas manquer d'en prendre, toi-même, car c'est ce qu'il faut pour conserver une bonne et vigoureuse santé durant ces temps-ci".

SHREDDED WHEAT



AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.



Ravissant n'est-ce pas?

C'EST fait avec du Walpamur, le C fameux fini mat pour murs et plafonds.

Le Walpamur dure, se lave, résiste au feu et n'absorbe pas l'humidité. On l'emploie avec succès sur une grande variété de surfaces, telles que plâtre, cru ou fini, planches à cloisons, (Wallboard) et on peut imiter le fini du "Stucco". C'est le fini idéal pour murs, et le meilleur marché que vous puissiez choisir.

Il reflète une lumière adoucie et se procure dans un choix de teintes si charmantes qu'une chambre ou un passage est vite revêtu de caractère et d'attrait.

Demandez conseil à votre peintre-décorateur ou à votre marchand. Demandez-lui une carte de couleurs ou écrivez-nous. Nous fabriquerons une peinture pure pour chaque usage.

Walpamur

un produit de The Crown Diamond Paint Co. Limited

Toronto Montreal Halifax

L'Espagne en République

Les dernières nouvelles d'Europe nous apprennent l'abdication d'Alphonse XIII, dernier roi d'Espagne. En l'espace de vingt ans, une vingtaine de trônes auront été ainsi supprimés de la scène politique. La monarchie, même tempérée, mitigée par une constitution à base démocratique, ne semble plus en faveur. Il aurait paru toutefois que l'Espagne, pays difficile à conduire, se serait racroché désespérément au régime monarchique, le seul qui convienne à l'exaltation de ses sujets à sang chaud; le seul régime sous lequel les Espagnols ont connu la véritable grandeur.

Le fait est que la population de ce pays latin, laissée à elle-même, verse volontiers dans l'exagération politique. L'Espagne aujourd'hui proclame la République, et la population accumulée dans les grandes villes croit qu'elle tient enfin le régime qui va donner à ce pays la paix intérieure et la prospérité. Le peuple espagnol a pourtant sous les yeux le spectacle décevant de la nouvelle république du Portugal. Le Portugal est, à peu de chose près, de même sang et de même aspiration que l'Espagne. Le Portugal, il y a vingt-cinq ans, mit à mort son Roi, lors d'une tuerie qui a glacé d'horreur le monde entier, et s'est formé en république. Depuis cette date fatale le Portugal n'a connu ni tranquillité ni grandeur. La population a vécu en des trances continuelles, partagée par des intérêts contraires et violents, plus occupée à la recherche du pouvoir qu'au bonheur de la nation. Il y eut des révolutions, mais en activités au Portugal sous la république, car il y en avait sous la monarchie. A l'heure même où l'Espagne verse dans le régime du petit pays voisin, l'anarchie fait des siennes au Portugal. En sorte que rien ne démontre que la république est en réalité une sorte de panacée qui donne au peuple l'administration idéale rêvée.

Au reste, l'Espagne a déjà fait l'essai du régime républicain, et s'en est mal trouvée. Dans ce pays du soleil, les têtes s'échauffent facilement et l'on dirait que la lumière trop vive porte à l'exagération en tout. On exagère ses affections; on exagère ses haines; le grand sport semble celui de multiplier les opinions contraires, et de se battre ensuite chacun pour son opinion. On sait quel profit les puissances voisines ont tiré de ce penchant des Espagnols à s'entre-dévoier, pour imposer au peuple turbulent des monarches venus de l'étranger. Tenu plus ou moins en laisse par des souverains mal accueillis on se dédommageait en disant, toujours avec une égale violence, les pouvoirs que l'on devait laisser au roi; la question était de savoir si on devait placer à côté du pouvoir royal, le contre-poids d'une Chambre d'assemblée, et quelle influence prépondérante devait avoir ce contre-poids. Durant les dernières années de son règne, Alphonse XIII a été témoin de luttes très vives à ce sujet.

Après avoir présidé à la dictature de Primo de Rivera, qui, sous une main de fer, avait réussi un temps à donner à l'Espagne la paix et un regain d'activité, Alphonse XIII a cédé aux réclamations des turbulents de Barcelone, et a voulu remettre l'Espagne sous une monarchie constitutionnelle. Le dernier roi d'Espagne a même épuisé toutes les concessions à ce sujet, et c'est en voulant faire trop grande la part des révolutionnaires dans le nouveau gouvernement de la nation, qu'il perd à la fois son trône et le semblant de pouvoir dont il disposait encore.

L'Espagne a déjà essayé du régime républicain, et s'en est mal trouvée. En juin 1869, les Cortes constituantes avaient voté une nouvelle constitution qui conservait la monarchie constitutionnelle. On procéda à la recherche d'un candidat au trône d'Espagne, et il fut question d'un prince Léopold de Hohenzollern; proposition hétéroclite d'où devait sortir la guerre franco-prussienne. Finalement, Amédée, second fils de Victor-Emmanuel, fut proclamé roi le 16 novembre 1870. Mais ce règne fut de courte durée. N'ayant l'appui de personne, pas plus à l'intérieur du royaume qu'à l'extérieur, le nouveau monarque abdiqua le 11 février 1871. C'est alors que la République fut proclamée par les Cortes.

Mais ce régime républicain ne fut aussi que de courte durée. Créée le 11 février 1873, il n'alla pas plus loin que le 21 décembre 1874. La chronique du temps nous dit que ce régime ne fut pas heureux pour la nation. Les républicains, avec à leur tête, Emilio Castelar, ne surent pas créer un gouvernement stable et viable. Le pays était presque tombé en état d'anarchie, lorsque, le 29 décembre 1874, le général Martinez Campos fit un pronunciamiento et proclama roi d'Espagne le fils d'Isabelle Alphonse XIII. Ce fut la seconde restauration des Bourbons.

Mort en 1885, Alphonse XII avait eu le temps durant son règne trop court de rétablir l'ordre dans le royaume, et de réparer en grande partie le mal fait par les disputes intestines de ses sujets. Ce fut lui qui organisa, en Espagne, un semblant de régime parlementaire; il se forma deux grands partis, celui des conservateurs et celui des libéraux. Cet essai de régime parlementaire n'a jamais eu de succès durable, et moins sous Alphonse XIII que jamais. Ces sujets à peu près, ont eu vite fait de transformer la lutte parlementaire en une sorte de corrida, où le rôle tranchant de la "navaja" a une portée plus dévastatrice que l'argument politique.

Né en 1886, Alphonse XIII fut immédiatement proclamé roi d'Espagne, mais ne prit effectivement les rênes du pouvoir qu'à seize ans. C'est sous son règne que l'Espagne devait perdre la dernière de ses colonies dans la catastrophe de la guerre contre les Etats-Unis, en 1898. Le dernier roi d'Espagne, nature généreuse et héroïque, aura eu la douleur d'assister, impuissant, à la décadence constante du régime parlementaire jusqu'au point ultime où ce régime devait sombrer dans le régime la république pour ne pas dire dans l'anarchie. Nous verrons demain ce que ce changement brutal dans la direction du pouvoir apportera à l'Espagne.

L'essai de la dictature sous Primo de Rivera, a établi d'une manière concluante que l'Espagne, comme l'Italie, se trouve bien d'une autorité puissante et forte, qui dirige les destinées de l'Etat, avec justice, nécessairement, mais dont les décisions ne sont pas aisément discutées. L'Espagne aura connu, sinon la paix, du moins la tranquillité sous la dictature, dont le roi Alphonse XIII a été, moins apparemment qu'en fait, le sage et prudent modérateur.

C'est même un éloge très grand qu'adressait au roi qui descend du trône d'Espagne aujourd'hui, la presse mondiale, en disant que l'adhésion de l'homme de bon sens, de sens politique et de patriotisme dont faisait preuve Alphonse XIII, était un critérium qui ne pouvait tromper. Cette droiture, ce patriotisme du dernier roi d'Espagne, joint à un sens rare de responsabilité, à une bravoure aujourd'hui légendaire, feront regretter à la nation le départ d'un monarque qui gardait, dans les rangs, le plus pur de l'honneur et de la gloire de l'Espagne.

Les démocraties peuvent se donner à la fois plusieurs tyrans, mais rarement un homme de cœur.

Joseph BARNARD

Saint-Barnabé

SERVICE ANNIVERSAIRE
POUR MGR DUGUAY.

Lundi prochain 20 avril sera chanté en l'église paroissiale de Saint-Barnabé le service anniversaire de Mgr L.-Eugène Duguay P.D. ancien curé de la paroisse.

La cérémonie commencera à 9.30 hrs. Invitation respectueuse à tous ceux qui ont connu le regretté défunt.

cette œuvre éminemment éducative que les quelques treize chorales inscrites devaient travailler. Le public a été à même de juger de la valeur artistique des programmes irradiés jusqu'à ce jour. Avant de se prononcer sur les mérites réels de telle ou telle audition, ne serait-il pas opportun de définir en un mot ce que la Sainte Eglise, par ses papes, et notamment Pie X entend par musique sacrée? "La musique sacrée doit posséder les 3 qualités qui sont le propre de la liturgie: Sainteté, excellence de la forme, d'où naît son 3ème caractère qui est l'universalité." Que viennent donc faire ici ces chants dont le texte seul est religieux, encore qu'il sente souvent la sensibilité plus que la sincérité de sentiments? Que vient faire à l'église ce genre "pièce à effet" qui n'a jamais été et ne sera jamais à sa place au Saint Lieu, d'où les distractions doivent être bannies? Ou sont les caractères vraiment religieux de l'AVE MARIA de Gounod, du SANCTA MARIA de Faure; ou est la vérité d'expression de ces messes à répétitions, de ces GLORIA aux 5 ou 6 CUM SANCTO SPIRITU, de ces SANCTIS avec deux ou trois pages d'HYMNES, de ces AGNES aux cent DONA NOBIS PACEM, le plus souvent écrits, ou exécutés dans un mouvement d'ordonnée qui n'a rien de l'unité requise à la forme parfaite du chant sacré? Exemples typiques qu'il nous a été donné d'entendre, et qui malheureusement seront peut-être considérés par quelques-uns, non avertis, comme des modèles à suivre.

A ce goût qui n'est pas assez pur, il faut un remède. Donnons de la vraie bonne musique, et que par la sainteté de l'art, l'émotion pure, la sainteté du chant liturgique, éveille chez tous ceux qui ont bonne volonté, ce désir d'acquiescer à l'église que ce qui convient à la dignité de la Victime offerte sur l'autel, à la richesse des ornements, au déploiement des cérémonies du culte.

N'affublons pas de mélodies austères, d'airs prétendus populaires, sous le couvert trop commode d'un texte liturgique ou pieux, la splendeur des offices qui se déroulent autour de nos autels. Ce ne serait qu'une affreuse parodie de ce que doit être l'art religieux dans ce qu'il a de plus véritable.

Et voilà pourquoi la chorale Notre-Dame n'a inscrit à son programme que des pièces essentiellement religieuses. La sainteté est sans contredit la base de toutes ces œuvres, car tous leurs auteurs étaient des sincères, des profondément religieux et qui comprenaient la portée de la musique et du chant sur les âmes.

Vous serez vous-mêmes, amis lecteurs, les juges du mérite qui nous reviendra de ce concert. Nous aurons nous-mêmes conscience d'avoir fait notre devoir, tout notre devoir de chanteurs, dévoués à la cause de l'Eglise. Si le succès couronne nos efforts, nous réclamerons comme première récompense, le faible mérite d'avoir fait aimer un peu plus de nos compagnons, de nos amis, du public, le chant liturgique tel que le désire la Sainte Eglise notre Mère.

En terminant nous attirons votre attention sur ce fait, que des trentes minutes qui dureront le concert, quinze seulement sont allouées à la chorale et que seules les compositions pour chœurs sont chantées par la chorale. Les solistes que vous entendrez sont engagés par la compagnie John Millen & Sons pour compléter l'ademi-heure. Nous n'avons aucun artiste invité. Le chanteur d'église que nous donnerons ne comprendra donc que des chœurs.

Nous vous remercions d'avance de votre soutien et espérons faire honneur à notre ville qui nous a si bien encouragés et surtout à l'église que nous aidons tant et que nous voulons aider de toute la puissance de nos cœurs et de nos voix.

J.-Antonio Thompson
Organiste de la Paroisse Notre-Dame des Sept Allégories, Trois-Rivières, P.A.Q.

S.E. Mgr Comtois fait
une belle traversée

Un marconigramme reçu mardi aux quartiers généraux des Scouts Catholiques, en réponse aux bons souhaits envoyés par les troupes trilluviennes à Son Excellence Mgr Comtois actuellement en route pour Rome à bord la Duchess of Bedford, disait que la traversée fut superbe et que le voyage se poursuivait dans des conditions excellentes.

Comme nos lecteurs le savent,

Son Excellence Mgr Comtois s'en va présenter au Pape les dernières pièces du procès tenu aux Trois-Rivières dans la cause du Rvé. Père Frédéric.

DECES DE PHIL.-L. LASSONDE

M. Phil.-L. Lassonde, shérif, ancien secrétaire de la Maison de commerce Drolet et Lassonde, est décédé subitement hier soir vers les 6 heures, à l'âge de 72 ans.

M. Lassonde était malade depuis quelques semaines, mais cependant rien n'indiquait une fin si soudaine. Hier une syncope l'emportait.

PRIX TOUT A FAIT SPECIAUX
SUR NOS MANTEAUX

Jolis manteaux de printemps garnis de taupe, gailak et imitation d'écureuil beige. Ces manteaux vous sont présentés dans de belles nuances: drab, brun, vert, bleu marin, noir. Les tailles varient de 14 à 42. Inutile de vous dire que ces manteaux sont d'un chic épatant pour le prix extra spécial de

24.50

Manteaux de printemps garnis de pelages absolument nouveaux, gailak, taupe, etc. Plusieurs nuances: vert, brun, bleu marin et noir. Assortiment varié de modèles nouveaux. Tailles de 15 à 38. Une Valeur extraordinaire à

18.95

Ravissants manteaux de tweed, genre sport, pour vos sorties de tous les jours. Quatre nuances: gris, brun, drab et vert. Tailles de 16 à 20 ans. Un bargain épatant à

9.95

TRES JOLIS COSTUMES

Éléphants costumes tailleurs en worsted moucheté, jaquette légèrement ajustée, jupe droite. La jaquette est à devant simple ou croisé, boutonnée avec un, deux, trois ou quatre boutons. Gris oxford, bleu marin et noir. Tailles de 14 à 42.

29.50

TROIS GROUPES DE SOULIERS EN CHEVREAU DE
QUALITE POUR DAMES

Éléphants souliers en chevreau noir ou brun pour dames — Modèles avec courroie ou genre escarpins. Talons hauts, cubains et bas. Pointures assorties de 2 1/2 à 7. Trois groupes de qualité spécialement choisis pour cette fin de semaine

1.99 2.49 2.95

SOULIERS POUR HOMMES

Un lot de souliers en veau brun, pour hommes. Semelles de cuir cousues goodyear, talons de caoutchouc. Un soulier de service à très bas prix. Pointure 5 1/2 à 10....

\$1.95

SOULIERS ET BOTTINES

Un lot de souliers et bottines en veau noir, pour hommes. Bonnes semelles de cuir ou Panco, talons de caoutchouc. Pointure de 5 1/2 à 10. Prix extra spécial, la paire

\$2.49

SOULIERS POUR GARÇONS

Souliers de veau noir pour garçons. Semelles doubles ou simples, toutes cousues goodyear. Talons avec plaque de fer, une garantie contre l'usure rapide. Pointure de 1 à 5. Très spécial, la paire.

\$1.95 et \$3.45

Pour la fin d'Avril surveillez notre
vente de garnitures de maison

J.L. Fortin
Limitée

LE NOUVEAU
STEWART WARNER
MODELE GIBBARDS
\$155.
Complet avec les 8 lampes Standard de haute qualité
Paiements faciles
\$15. comptant, puis \$7. par mois.
LINDSAY'S
C.W. LINDSAY & CO LIMITED
J.E. GREGOIRE, Gérant
134, rue Notre-Dame Trois-Rivières
Succursale à Shawinigan Falls
56b Cinquième Rue, Tel. 628

L'ELECTRO-
MAGNETISMEET
VOTRE SANTE

Quand des milliers de
personnes
ont été soulagées par

THERONOID

pourquoi
ne le seriez-vous pas
vous-même?

LA SANTE POUR VOUS

Les longues listes des succès obtenus par l'usage de la Ceinture Electro Magnétique Theronoid donnent un renouveau d'espoir à des milliers de gens. Depuis nombre d'années les bienfaits de cette forme de magnétisme sont reconnus. Le Dr William Herdman a démontré à l'Université du Michigan il y a 35 ans qu'un solénoïde à courant alternatif promettait beaucoup comme traitement de certaines maladies. En 1901 le Dr Gamgee, ce savant Anglais a prouvé que l'hématie du sang est fortement magnétique. En 1910 et 1912 le Prof. S.P. Thompson a décrit certains effets physiologiques du magnétisme devant la Société Royale et la Société Roentgen. Plusieurs solénoïdes ont été réalisés depuis et plusieurs maladies ont été traitées avec succès. Le couronnement de tous ces efforts est le Theronoid — un dispositif Simple et Scientifique qui soumet le corps humain à des courants magnétiques.

Lorsqu'il est raccordé à une prise de courant alternatif l'appareil thérapeutique électro-magnétique THERONOID engendre un champ magnétique alternatif et c'est un principe bien connu en physique que tel champ induit des courants électriques dans n'importe quel conducteur qui s'y trouve placé. Le corps humain est conducteur et conséquemment susceptible de recevoir des courants électriques. Vous raccordez tout simplement THERONOID à une douille d'éclairage, entourez-vous-en par dessus vos habits étendez-vous dans une chaise confortable ou sur un divan. Le traitement est sûr agréable et efficace.

OFFRE GRATUITE

Nous désirons que toutes les personnes malades de cette ville essayent gratuitement le Theronoid! Venez à nos bureaux et servez-vous de Theronoid deux fois par jour pendant une semaine sans charge. Servez-vous en jusqu'à ce que vous constatiez qu'il vous a soulagé comme il l'a fait pour des milliers d'autres. Si vous ne pouvez venir au bureau téléphonez-nous et nous vous donnerons avec plaisir une démonstration gratuite chez-vous. Nous ne pourrions faire cette offre si Theronoid n'était pas un succès.

THERONOID en stimulant le métabolisme et en augmentant l'oxydation attaque la source même des affections chroniques. Ceci est appuyé par des commentaires et lettres que nous recevons de personnes qui se sont servies de THERONOID.

Theronoid est recommandé pour les affections suivantes:
Arthrite Nervosité Insomnie Goitre Sciatique
Asthme Rhumatisme Anémie Tumeurs Paralyse
Névrite Constipation Varices Eczéma Lumbago
Haute pression artérielle Mauvaise circulation
Et autres maladies semblables

THERONOID DE TROIS-RIVIERES

31 rue du Platon
Téléphone 1436 Trois-Rivières

Écoutez nos concerts de Radio chaque lundi
et mercredi de 11.45 a.m. à 12.30 p.m.
Poste CKAC La Presse

La Chorale Notre-Dame
chantera à Montréal
dimanche le 19 courant

Nous ne présenterons pas la Chorale Notre-Dame, le dernier concert, c'en est déjà chargé. On nous a depuis quelque temps cette question: Pourquoi aller chanter à la radio? Tous les radiophiles ne peuvent suivre depuis plusieurs semaines les différentes péripéties des concours ouverts à toutes les chorales d'église, par la compagnie John Millen & Sons. Nous en-

trons en lice et voilà... Nous n'avons pas à définir les raisons qui ont poussé cette compagnie à ouvrir le concours. Les conditions actuelles du chant religieux "d'église" sont assez précieuses pour qu'il soit nécessaire, même urgent, de les améliorer en donnant au public un exemple pratique de ce que doit être le chant dans nos temples. C'est à

LE GOIN DES DAMES



UN GAGE DE SUCCES

Il arrive souvent que l'on déplore le langage de nos étudiants et de nos écoliers. Je suis certaine que l'on a absolument raison.

Ce manque de soin que l'on apporte généralement, à s'exprimer à l'école a de telles répercussions sur la manière dont on s'exprimera ensuite dans la vie, qu'il est important plus qu'on ne semble le penser généralement, de surveiller la façon dont ses enfants s'expriment.

Mais comment des parents qui ont eux-mêmes un langage déplorable, tel qu'il arrive souvent en tramway ou sur la rue, d'en entendre, pourraient-ils inculquer le goût du bon langage à leurs enfants, leur faciliter la manière de s'exprimer mieux.

Un professeur de littérature me disait un jour qu'un petit garçon ne voulait plus prononcer le mot "arachide" à la maison, parce que son père, s'étant moqué de lui lorsqu'il avait dit ce mot à la place de "peanuts", et couché de fois n'avons-nous pas entendu des parents se moquer de leur grand garçon ou de leur jeune fille parce qu'ils parlent comme ils disent "en termes".

Ceux-là ne songent pas que c'est souvent à la manière de se présenter à la façon de s'exprimer que tel homme haut placé est parvenu au poste qu'il occupe aujourd'hui. Un langage châtié, cultivé, impressionne toujours les hommes intelligents. Et lorsqu'un garçon a eu assez de volonté pour s'exprimer en dépit de l'ambiance, etc., le plus correctement possible, jusqu'au point d'obtenir un riche vocabulaire lui permettant de parler d'une façon très élégante, il est certain qu'il porte avec lui une garantie de volonté et d'énergie dans les affaires qu'on lui confiera ou qu'il entreprendra.

Où chercher le remède au langage délabré d'aujourd'hui. Dans la famille. C'est là surtout que l'enfant puise le vocabulaire dont il se servira toute sa vie.

En bien des cas, ce sont les parents qu'il faut blâmer du mauvais langage de leurs enfants. Il en est qui favorisent ce langage "petit nègre" de leurs petits, s'en amusant comme d'une chose à encourager.

On trouve drôle, amusant qu'un enfant s'exprime en argot, qu'il zézàie ses mots, et on se sert, pour parler à bébé, des diminutifs qui sont franchement ridicules et dont l'enfant ne parvient pas toujours à se corriger. Il ne serait pas plus difficile de lui apprendre les choses par leur vrai nom.

Sans exiger d'un enfant qu'il s'exprime comme un académicien, pourquoi lui laisser prendre la mauvaise habitude de machonner ses mots et de se servir de ces tournures de phrases vicieuses qui sont du mauvais langage.

Au lieu de se moquer des professeurs de bon langage qui s'efforcent à enseigner à la jeunesse actuelle à mieux parler, il faudrait sans doute mieux d'encourager ses enfants à se servir de mots plus justes et exprimant plus correctement leur pensée.

La langue française est un "joyau", on l'a souvent dit, mais comme tous les joyaux de prix, elle a ses contrefaçons. Bien des fois on a fait des imitations viles et sans aucun prix. Tous les parleurs de mauvais langage, parlent une langue française vicieuse, contrefaçon.

Pour la femme, le bon langage est aussi nécessaire que chez l'homme. Qui pourrait rester insensible au charme de paroles élégantes sortant d'une jolie bouche. Quelle déception, au contraire, devant le langage vulgaire que l'on entend parfois de personnes qu'on aurait mieux jugées si elles n'avaient pas parlé.

F. de GIVRE

Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit

Tout le monde s'accorde à trouver les bavards insupportables. Ils accaparent sans mesure le temps et l'attention de leur prochain, et chacun sait qu'il n'en a pas beaucoup à perdre. L'ennemi d'affaires pressés, l'employé ponctuel, le commerçant, habitué à traiter les affaires sans phrases inutiles, maudissent la cliente prolige ou le client vétélaux qui se répand en explications pour le moins superflues, à plus forte raison le raseur qui empoigne son interlocuteur par le bouton de sa jaquette et vous bloque dans un coin pour conter ses doléances ou ses petites histoires dépourvues d'intérêt.

Ces bavards là sont vite reconnus, classés, catalogués. On les fuit autant qu'on le peut.

Mais, qui de nous, en conscience, ne peut se reprocher des excès de paroles qui pour être interminables, n'en sont pas moins regrettables? — Pour des causes diverses, nous lâchons la bride à notre verve, généralement par vanité.

Le plaisir de nous montrer bien informé nous incite à révéler sinon des secrets, du moins des faits et des circonstances que l'on ne nous avait pas priés de porter à la connaissance du public.

Un peu d'orgueil engendre une certaine dose de vantardise. Nous aimons entendre proclamer notre mérite et, sans fausse modestie, tout en faisant les restrictions indispensables par les convenances, nous

ne croyons pas renchéir en appuyant un peu — rien qu'un peu! — sur les difficultés que nous avons surmontées, sur l'adresse ou la vaillance qu'il nous a fallu déployer. De là aux comparaisons, aux insinuations, il n'y a qu'un pas à franchir. Sur le dos de nos semblables, la conversation languit rarement et les médisances s'engrènent en chapelet.

Sans aller si loin, même, que de mots inutiles et d'entretiens oiseux? Des gens qui se connaissent à peine se croient obligés d'échanger des idées superficielles en des lieux communs. C'est un débit de banalités à jet continu et, le pire, c'est que tout le monde, sans l'avouer, s'en rend compte. La température, en pareil cas, fournit un thème impuissable: le temps qu'il a fait hier, celui qu'il fait aujourd'hui, celui qu'il fera demain font naître toutes sortes de remarques. Cela s'enchaîne aux maux de l'agriculture, aux douleurs des rhumatisants, à la cherté des vivres, à des considérations sur lesquelles chacun exprime son avis. Les grincements y trouvent matière à contradictions: "Il a plu toute la journée?" Mais non, pas lorsque je suis sorti! — "Vous trouvez ce temps magnifique?" Oui, mais le fond de l'air est tout de même frais..."

Et ainsi de suite! Est-il rien de plus fastidieux à entendre que les récits de ceux qui attachent à leurs faits et gestes une importance exagérée? qui citent à tout propos leur propre expérience et leurs propres aventures? Et de plus fatigant que les gémissements perpétuels de certaines maîtresses de maison toujours empressées de détailler les défauts et les exigences de leur mari, de leurs enfants, de leur

serviteurs et de leur entourage? Je pourrais aussi vous parler de ceux qui accaparent à leur profit le de la conversation pour la transformer en conférence, des bonnes dames férues d'économie domestique et d'art ménager qui ne peuvent dire trois paroles sans vous donner quelque bonne recette ou quelque adresse utile... Mais la variété des types est innombrable, et je crois qu'au fond, ce genre de critique est aisée. Mieux vaut, n'est-ce pas, faire notre propre examen de conscience et nous montrer sévère pour nous-même que d'éplucher minutieusement les discours d'autrui.

A. Raymond.

Entretien des chaussures blanches et chaussures en caoutchouc

A la campagne, et surtout au bord de la mer, l'usage des chaussures blanches s'est aujourd'hui généralisé. Vieux et jeunes portent des souliers de toile blanche couramment.

Le seul inconvénient de ces chaussures, très agréables à porter, est leur grande fragilité. Elles se salissent vite, la moindre tache demeure apparente. Mais aussi elles se nettoient sans peine. On vend partout des pierres ou des pâtes qui ont merveille, et je n'ai rien à apprendre là-dessus.

Je viens, cependant, au secours de celles que la saison estivale a conduites dans un pays un peu perdu, où il n'y a ni marchands de chaussures ni marchands de couleurs, et qui ne trouvent pas ce qu'elles désirent. Je me contente d'ailleurs de leur donner les renseignements qui suivent:

Pierre blanche:—La pierre blanche n'est autre qu'un amalgame composé de terre de pipe (argile blanche) broyée avec un peu de savon de Marseille et de bleu d'outremer.

Pâte blanche.—En mêlant au tout réduit en poudre de la colle de farine ou d'amidon, on obtient une pâte qui donne à la toile un blanc parfait et adhérent. Il est très facile de faire la préparation soi-même.

Chaussures caoutchoutées ou en caoutchouc:—Les chaussures dites de bain de mer sont généralement caoutchoutées; il n'y a pas que la toile à entretenir; le vernis du caoutchouc se ternit en peu de temps, voici un moyen de conserver le poli et le brillant:

Laver le caoutchouc avec une éponge humide doucement, sans frotter, pour ne pas rayer; essuyer avec un linge sec, en tamponnant, toujours sans frotter. Puis, avec un morceau de savon de Marseille légèrement humecté d'eau, enduire le caoutchouc; reprendre le linge sec et essuyer de nouveau; enfin, avec un tampon de flanelle, frotter comme si l'on avait encaustiqué.

Le caoutchouc retrouvera tout son brillant. Ce procédé est, bien entendu, applicable aux chaussures tout en caoutchouc, quelle que soit leur couleur.

Réparation aux caoutchoucs.—Quand les chaussures en caoutchouc prennent l'eau, il est évident qu'elles ne servent plus à rien; or, il arrive quelque fois que le mal vient d'une légère fissure, facile à boucher: voici un mastic très solide. Sulfure de carbone, 80 parties. Gutta-percha, 10 parties. Caoutchouc pur, 20 parties. Faire dissoudre la gutta-percha et le caoutchouc dans le sulfure de carbone et ajouter 5 grammes de colle de poisson.

Le sulfure de carbone est très inflammable, ne le manier qu'à l'air libre, jamais à la lumière.

Pour la même raison, ne jamais faire de réparations à la lumière. Enfin, ne pas enflammer d'allumettes et éviter le voisinage des fumeurs.

Comment exécuter la réparation:—Quand le mastic ci-dessus est parfaitement amalgamé, l'appliquer par couches extrêmement légères et successives sur les

parties déchirées ou fendues. (Pour que la fente ou la déchirure ne baille pas, il faut commencer par en rapprocher les bords et serrer le caoutchouc dans un fil de coton roulé plusieurs fois autour de la chaussure.)

Quand les petites couches de mastic seront en épaisseur suffisante, laisser sécher 24 heures, puis enlever le fil de serrage. Il ne reste qu'à enlever les aspérités. Prendre un couteau mince et tranchant, le dégraisser, le frotter à l'alcool et l'essuyer minutieusement. Le tremper dans de l'eau pure, il pénétrera dans le mastic comme dans du beurre et il sera facile d'enlever très régulièrement les petites rugosités.

Le mastic peut se conserver dans une bouteille à gros goulot, bouchée à l'émeri.

Autre préparation: Cette seconde préparation, sans sulfure de carbone, consiste à faire dissoudre du caoutchouc pur, coupé en miettes, dans de la benzine. Cette macération demande plusieurs jours, mais, dans une bouteille bien bouchée, elle gardera son efficacité jusqu'à la fin.

On obtient cette fois une sorte de colle, on l'utilisera comme telle. Couper un petit morceau de caoutchouc, l'enduire de la composition, ainsi que le tour de l'entour, droit coupé ou troué, mais à l'intérieur de la chaussure. Appliquer le morceau de raccord et le tenir bien appuyé, jusqu'à ce que la benzine soit complètement évaporée. Il est rare qu'une nouvelle déchirure se produise alors au même endroit.

A cause de la benzine, se méfier du feu également pour la préparation ou l'emploi de cette seconde composition.

Tous les produits doivent se trouver chez les marchands de couleurs, droguistes, marchands de produits pharmaceutiques ou pour la photographie.

Tante Denise

Le nettoyage des chapeaux de feutre

Pour les femmes, comme pour les hommes, les chapeaux de feutre n'ont plus de saison. Ne les quittant guère, on arrive à les salir avant qu'ils ne soient démodés, de sorte que leur entretien serait très coûteux s'il ne pouvait entrer dans vos attributions, mesdames.

Heureusement il ne présente aucune difficulté.

Chapeaux de feutre mou: S'il s'agit d'un chapeau de femme, le dégraisser, bien entendu. Ceci fait, chapeaux d'homme ou de femme subiront le même traitement.

Nettoyage lavage: Plonger le chapeau dans un bain de savon bouillant, manier le moins possible, laisser tremper jusqu'à ce que le bain soit devenu tiède. Ensuite, frotter dans une eau de carbonate un peu chaude, sans déformer surtout, puis rincer. Si le chapeau risque de déteindre, frotter au savon simplement, sans carbonate.

Teinture: On peut teindre facilement le feutre avec les teintures pour laines.

Apprêt: Un chapeau de feutre s'apprête dans une décoction de farine de lin. Faire bouillir 60 grammes de farine dans 5 litres d'eau pendant un quart d'heure, passer au tamis et plonger dans le liquide clair le chapeau presque sec.

Secouer sans tordre, pour faire disparaître l'excédent d'apprêt. Brosser pour redresser les poils, redonner au chapeau la forme qu'il doit avoir et laisser sécher.

Chapeaux de feutre rigide: Lorsqu'un chapeau de feutre rigide est grand teint la meilleure manière de le dégraisser est d'employer l'alcali volatil ou ammoniacale.

Nettoyage: Il doit se faire dehors, à cause des vapeurs stupéfiantes et insupportables de l'alcali; tourner la tête le plus possible et même durant l'opération, s'éloigner du récipient et ne revenir que de temps en temps tremper sa brosse.

Procédé: Verser dans un bol un demi verre d'ammoniac, préparer à côté une cuvette d'eau fraîche et une éponge.

1o—Tremper ou plutôt imbibier d'ammoniacale une brosse à ongles un peu dure et brosser le chapeau partout, dans le même sens et sans jamais revenir en arrière. Commencer de gauche à droite et continuer jusqu'au retour au point de départ. Je conseille de commencer par le dessous du chapeau, puis de brosser le bord à plat, enfin de contourner la forme, la calotte, en spirale et en remontant jusqu'au centre du dessus, où la brosse tournera alors sur elle-même.

2o—Cette première opération terminée, prendre l'éponge avec de l'eau et laver le chapeau toujours en tournant dans le même sens, procéder comme avec la brosse et l'alcali. Changer l'eau tant qu'elle ne ressortira pas tout à fait claire.

3o—Avec une ou deux serviettes

QUESTIONNAIRE

Dans ces colonnes, il sera désormais répondu à toutes les questions que nos lecteurs et lectrices voudront bien nous poser, que ces questions soient d'ordre scientifique, historique, ou de simples informations ou conseils domestiques.

Il faudra signer ses questions d'un pseudo, et adresser "QUESTIONNAIRE" LE BIEN PUBLIC, 50, Bonaventure, Les Trois-Rivières, P.Q.

Q.—Pourriez-vous me dire si je suis obligé à ma mère. Nous avons cinq enfants et nous n'avons pas assez pour nous. Mon mari gagne 823,00 par semaine et nous payons 823,00 de loyer. J'ai entendu dire qu'un genre n'était pas obligé à sa belle-mère. Si j'étais capable je la garderais chez moi. Mère en peine.

tard l'inviter une après-midi ou le soir et lui servir le thé.

o-o-o

Q.—Voulez-vous s'il vous plaît me donner la manière de repasser une peau de veau en cuir rouge? Un Habitant

R.—Je crois qu'il faudra la confier à un tanneur du métier. Je demande toutefois pour vous à quelque lecteur de vous donner le renseignement, s'il le possède, et je le publierai ici volontiers, si on me l'envoie.

o-o-o

Q.—Qu'appelle-t-on "tissu de rose" employé pour les angles? L'Herbier.

R.—Ce doit être ce poli que l'on applique sur l'angle en dernier après le manœuvre.

o-o-o

Q.—Une amie qui était malade et à qui à l'occasion j'ai rendu service m'invita à dîner avec elle. Ayant accepté, dois-je à mon tour lui faire la même invitation ou si je dois l'inviter simplement à me venir visiter. C'était surtout par reconnaissance qu'elle m'a fait cette politesse. Une qui voudrait bien faire les choses...

R.—Vous pouvez un peu plus

Q.—Je suis marié et père de famille. Mon fils plus âgé a treize ans, et il est microm, c'est-à-dire qu'il fait noire malheur, à moi et à sa mère. Il vole les voisins, il a déjà été surpris à vouloir ouvrir un

tronc à l'église. Nous l'avons mis au col, c. pensant que ce serait mieux, et ce fut en vain. On me dit qu'il faudrait mieux l'envoyer à l'école de réforme où il apprendrait un métier tout en étant très surveillé. Je ne veux pas en entendre parler, et surtout pas m'en plaindre chaque fois que nous en parlons. Mais il ne veut rien faire, sinon mal faire. Conseillez-nous, s'il vous plaît.

Parents attristés.

R.—Je crois, d'après ce que vous me dites que vous devez prendre le meilleur parti, c'est-à-dire envoyer votre gamin de fils à l'école de Réforme avant qu'il vous fasse un coup monstrueux. C'est une nature qui a besoin d'être matée. Il sera là bien traité et corrigé de ses défauts et de ses vices. Plus tard, il n'en serait plus temps, et vous seriez non seulement plus à plaindre, mais responsable d'avoir par votre mollesse pris tous les moyens nécessaires à corriger votre fils de sa nature mauvaise. N'hésitez plus, c'est l'école de réforme qu'il lui faut. Après deux ou trois ans passés là, vous verrez que vous ne le regretterez pas, et lui vous en remerciera plus tard, lorsqu'il comprendra assez.

DESIRS

Petite lampe du saint lieu. Toi dont la flamme vacillante Veille toujours près du Bon Dieu Sous la voûte obscure et géante, Pourrais-tu bien, pour cette nuit, Pourrais-tu me céder ta place? Je voudrais brûler devant Lui, Comme le soleil en l'espace.

Je voudrais, fleur au pur contour, Emprunter ton parfum charmant. Et m'épanouir à mon tour Sur l'autel au napperon blanc. Je voudrais semer mes pétales Sous les pas du Maître adoré. Me flétrir sur les froides dalles Bien près de l'ostensoir doré.

Par les mains du thuriféraire, Tout fumant du plus pur encens Je voudrais dans le sanctuaire Balancer mon foyer d'argent. Pour le Dieu de l'Eucharistie, Répandre mon souffle embaumé Et me briser devant l'hostie, Le jour où j'aurais tout donné.

Je voudrais... Que dis-je, mon Père, De tels rêves puis-je former? De tout ce que tu vois sur terre, Le cœur humain, seul, peut aimer. Il porte en lui la flamme ardente Qui brûle aux voûtes du saint lieu; Le parfum de la fleur naissante, L'encens qui t'honore, mon Dieu!

M. M.-L.

finer essuyer doucement, toujours dans le même sens, de gauche à droite, et sans retourner en arrière:

4o—Sortir la coiffe intérieure, avec deux épingles de nourrice, y attacher un cordon ou un gros fil et suspendre le chapeau en plein air, pour le faire sécher.

5o—Quand le chapeau est sec, le brosser avec une brosse douce, toujours dans le même sens, terminer en lissant avec un tampon de flanelle ou de velours.

Nettoyage du ruban: Sur les chapeaux d'homme, si le ruban est fané, on peut lui rendre sa fraîcheur sans grande peine.

Délayer dans la valeur d'un verre à liqueur d'eau, gros comme deux têtes d'épingles de soudre caustique et de la bonne encre de Chine, puis, avec un pinceau fin, teindre le dessus du ruban, on pourrait dire peindre.

Quand tout est sec, frotter doucement sur la teinture avec un linge fin. Elle résistera non seulement à l'eau, mais à la plupart des actions chimiques ou autres. Le ruban durera autant que le chapeau. On peut essayer le même traitement sur les rubans plats des chapeaux de femme, surtout s'ils sont épais et fermes.

Si l'on a pris les précautions nécessaires pour supporter l'odeur de l'alcali et si l'on a pu opérer sans trop de hâte, le résultat doit être parfait.

L'art Culinaire

Soules au gratin:—Deux belles soles, beurre, persil, échalotes, sel, poivre, un verre de bon vin blanc, un quart de champignons, chapelure, un jus de citron.

Prenez deux belles soles, videz-les et enlevez la peau noire; grattez ensuite la peau blanche, essuyez-la bien et fendez le dos dans la longueur, depuis la tête jusqu'à la queue.

Prenez alors un plat en métal qui aille au feu et qui puisse être présenté sur la table. Mettez-y un morceau de beurre et placez dessus votre sole; saupoudrez-la de persil et d'échalotes hachés, sel et poivre; nouillez avec un verre de bon vin blanc et ajoutez un quart de champignons bien épluchés. Enfin, mettez sur le tout de la chapelure de pain blonde et laissez au four une demi-heure. Si vous n'avez pas de four, il faut laisser cuire davantage à feu doux et mettre le four de campagne dessus. Servez avec un jus de citron.

Poulet aux olives:—Un poulet, deux cuillerées de farine, deux verres d'eau, sel, poivre, bouquet de persil, thym, Laurier, un quart d'olives rondes.

Lorsque le poulet est bien préparé, c'est-à-dire plumé, vidé et flambé, vous le bridez avec la ficelle et vous le mettez dans la casserole avec un morceau de beurre. Lais-

Gâteau de Pithiviers:—Une pâte feuilletée, une crème de frangipane aux amandes, un jaune d'œuf.

Préparez une pâte feuilletée; divisez-la en deux parties et aplatissez avec le rouleau chacun des morceaux, auquel vous donnerez l'épaisseur d'un gros sou; de plus, au moyen d'un couvercle de moyen-gros, donnez à chaque morceau une forme ronde et coupez, avec un couteau, la pâte qui dépasse.

Mouillez ensuite le dessus de chaque morceau et versez sur l'un d'eux, en ménageant un petit bord, une couche de frangipane aux amandes, puis recouvrez avec l'autre morceau, en mettant le côté mouillé sur la frangipane. Appuyez après les bords pour le serrer ensemble, faites quelques incisions sur le dessus pour décorer le gâteau; dorez à l'œuf et faites cuire à four pas trop chaud pendant trois quarts d'heure au moins.

Pour raffermir la peau.—Servez-vous de teinture de benjoin additionnée d'eau. Faites avec cette préparation de fréquentes frictions.

Pour réparer les fentes des poêles de fer, combinez une pâte en mouillant, avec un peu d'eau du gros sel et des cendres, que vous triturerez bien. Vous glisserez cette sorte de mastic dans les interstices d'où s'échappent la fumée.

Documents
Anecdotes
Légendes
Récits

La Petite et la Grande Histoire

L'Histoire de l'ancien fort J.-Cartier

Après la prise de Québec, l'armée française hiverna au fort Jacques-Cartier. Après un effort infructueux pour reprendre Québec, elle revint à Donnacona et y livra sa dernière bataille. Héroïque défense du marquis de la Bergati.

UN DE NOS SITES HISTORIQUES

Récemment, M. le commandeur Georges Bellerive a fait des démarches pour intéresser la Commission des Sites et Monuments Historiques à l'ancien fort Jacques-Cartier, sur la falaise de Donnacona, côté ouest de la rivière. Nous avons eu l'intérêt de nos lecteurs en donnant le récit de la dernière bataille livrée par l'armée française, à cet endroit. Nous l'empruntons à l'histoire de Cap Santé, par M. l'abbé Gatién.

Description du fort

Au moment de la guerre, dont les principaux événements furent le siège de Québec en 1759, et la cession de tout le pays Anglais en 1763, les Français avaient construit un fort sur les hauteurs de Jacques-Cartier, à l'endroit où est l'ancienne maison de François Piché. Ce fort, de l'étendue de 12 ou 15 arpents en superficie, était défendu du côté opposé au fleuve, par un fossé profond dont les vestiges existent encore. Les terres que l'on avait retirées servaient de boulevard au fort même. Il était de plus défendu par une forte clôture en pieux posés à terre, de manière qu'ils présentaient la forme de chevaux de frise solidement terrassés. Du côté du fleuve et de la rivière Jacques-Cartier, il était défendu par la hauteur et l'escarpement du terrain.

La construction de ce fort et des établissements qui en dépendaient, coûta des sommes considérables, comme on le voit par une lettre du sieur Bigot, du 12 octobre, au ministre de France. On trouve dans le mémoire envoyé à ce ministre, au nombre des articles de dépenses pour ce fort, vingt milliers de planches, l'achat d'une énorme quantité d'outils qu'on avait ramassés, soit à Montréal, soit aux Trois-Rivières, pour l'usage de l'armée qui en manquait absolument. On trouve, dans un article des recettes de la fabrique du Cap Santé, pour l'année 1760, 3,250 livres payées en papier par le trésorier à Jacques-Cartier, pour du bois pris à l'église en construction dans le temps.

Septembre 1759

Ce fut à ce fort de Jacques Cartier que l'armée française, par délibération du conseil de guerre, se retira après la funeste bataille du

mois de septembre 1759, livrée sous les murs de Québec par M. de Montcalm à l'armée anglaise, forte de cinq ou six mille hommes. M. de Montcalm n'avait à sa disposition au moment de cette bataille, que 4,000 hommes à opposer à l'armée anglaise, le reste de l'armée française était encore dans les cantonnements, de l'autre côté de la rivière St-Charles, d'où il ne put revenir qu'après la bataille que les Anglais avaient gagnée.

On sait que ce fut dans ce combat que M. de Montcalm reçut une blessure dont il mourut quelques heures après. La mort de ce héros ne fut pas le seul malheur qui accompagna ou suivit la défaite de l'armée. La perte de Québec que rendit aux Anglais, par capitulation, le 18 septembre, le sieur de Ramsay, devint aussi une suite nécessaire.

Pendant la nuit qui suivit la défaite de l'armée française, M. de Vaudreuil la conduisit à Jacques-Cartier. M. le Chevalier de Lévis qui ne s'était point trouvé au conseil de guerre où l'on avait pris la détermination de la replier jusqu'à Jacques-Cartier, étant arrivé le lendemain à cette place, désapprouva absolument le parti que l'on avait pris de s'éloigner de Québec; et dans un nouveau conseil, il fut décidé que l'on marcherait immédiatement au secours de la place que l'on venait d'abandonner. Ce fut en y reconduisant l'armée que l'on apprit que la ville avait capitulé. Il fallut retrograder alors, et l'armée, harassée de fatigue et manquant de tout, retourna à Jacques-Cartier.

L'armée française hiverne

Ce fut dans le fort que l'on avait précédemment conduit dans cette place que l'armée française hiverna; mais comme il était trop petit pour contenir toute l'armée, une partie se cantonna dans les environs. Les soldats se firent des cabanes avec tout ce qu'ils purent trouver. Tout ce que les habitants des environs avaient, soit en provisions, soit en animaux, fut enlevé pour fournir à l'armée ce dont elle avait besoin pendant son séjour dans ce lieu. A peine dans chaque famille put-on conserver ce qui était absolument nécessaire pour la subsistance. Heureuse celle où on laissait une vache. Ceux des habitants qui purent conserver un mouton ou deux, n'y réussirent qu'en cachant soigneusement ces animaux jusque dans leurs caves, pour les soustraire aux recherches continuelles que l'on faisait pour se procurer des aliments. Tout ce que l'on enlevait ainsi était payé, il est vrai, mais ces paiements ne se faisaient qu'en papier que plusieurs refusaient et qui n'indemniserait pas beaucoup ceux qui les avaient reçus, puisque, comme on sait, la valeur du papier fut perdue pour la plus grande partie. Pendant que l'armée française était à Jacques-Cartier, elle eut pour aumônier, le Père Duburon. Récollet, ou du moins, ce Père vint passer quelque temps à ce poste.

La tentative du printemps

Au commencement du printemps l'armée française quitta Jacques-Cartier pour se rapprocher de Québec dans l'intention de la surprendre et de s'en rendre maître par un coup de main; ou d'en faire le siège si ce coup de main venait à manquer. Dès le 20 avril 1760, l'armée était en pleine marche, et la surprise que l'on méditait sur Québec, paraissait devoir infailliblement réussir. Déjà l'armée était parvenue à St-Augustin. Tous les soirs elle débarquait des bateaux sur lesquels elle descendait le fleuve, pour gagner le haut du rivage sur lequel elle passait la nuit. L'ennemi ignorait complètement qu'elle fut en route, il la croyait encore dans les quartiers d'hiver, enfin l'armée avait quitté les bateaux et marchait sur la ville. Le chevalier de Lévis lui avait fait prendre sa route par le fond des terres, pour qu'elle ne fut point aperçue.

Les soldats étaient dans la neige jusqu'aux genoux. La nuit, il survint une grêle et un verglas qui firent infiniment souffrir l'armée. Elle avançait néanmoins, malgré tous ces contretemps, si elle touchait presque à une garde avancée de quinze cents hommes que les Anglais tenaient au Cap Rouge. Elle allait tomber sur ce détachement, et elle l'aurait taillé en pièces, mais un accident arriva à un soldat, trahit le secret qui jusqu'alors avait caché la marche de l'armée française. Un cantonnier en sortant du bateau comme les autres, la veille au soir, était tombé dans l'eau, et on l'avait eu perdu. Cependant, étant parvenu à saisir un glaçon, il avait réussi à s'y maintenir mais le courant l'emportait, et il était obligé de se laisser aller au gré du flot. En descendant, le glaçon rasa la côte de Québec, une sentinelle anglaise qui était sur le bord de la rivière, voyant un homme prêt à périr, appela du secours. On atteint le malheureux qui le courant emporta, on le trouva sans mouvement sur le glaçon sur lequel il était parvenu à monter et on reconnut un soldat français. A force de soins et de secours on le fit revenir, mais il n'a que le temps de dire qu'une armée de 10,000 hommes arrive à Québec, et il meurt. Aussitôt le gouvernement envoya à toutes brides un courrier au Cap-Rouge, avec ordre au commandant de la garde avancée de quinze cents hommes, de rentrer en toute diligence à Québec. Elle venait de recevoir cet ordre et se repliant déjà sur la ville, lorsque le chevalier de Lévis arriva avec son avant-garde; il ne put tomber que sur le derrière de l'ennemi, et il ne lui fit que très peu de mal. Il continua cependant à s'avancer en toute diligence, jusqu'à une lieue de Québec, où le lendemain matin il rencontra le général anglais suivi de 4,000 hommes, de 22 pièces de canon et d'un gros train d'artillerie, qui venait l'attaquer. Quoique l'armée française fut horriblement fatiguée, néanmoins, après avoir essuyé le premier feu de l'armée ennemie, elle

fondit sur elle avec tant d'impétuosité, qu'elle lui enleva son artillerie, lui tua 1800 hommes, et força le reste de l'armée anglaise à se retirer avec précipitation dans la ville où elle se renferma.

Il fallut alors, avec une armée qui manquait presque de tout, se décider à faire le siège de Québec. Ce siège, au reste, on fut obligé de le lever le 27 mai, jour où une escadre anglaise parut devant Québec. Le chevalier de Lévis replia de nouveau son armée à Jacques-Cartier, où il ne fit cependant pas un long séjour, par l'impossibilité où l'on était de trouver de quoi alimenter cette armée dans un lieu déjà ruiné par le séjour précédent qu'elle y avait fait. Il ne laissa dans le fort Jacques-Cartier qu'une faible garnison de 50 hommes sous le commandement du marquis de la Bergati, et il conduisit le reste de l'armée à Montréal.

Cependant l'arrivée de la flotte anglaise avec des secours et de nouvelles forces: deux nouvelles armées, l'une venue par le lac Champlain, l'autre par le lac Ontario, et auxquelles vinrent se réunir à Montréal, les troupes débarquées à Québec, toutes ces forces qui prenaient la colonie de tous côtés, eurent bientôt anéanti tout ce qui restait de ressources et d'espérance aux généraux français.

Le pays se trouva en peu de temps sous la pleine et paisible possession des Anglais.

La dernière place à prendre

Il est à remarquer que le fort Jacques-Cartier fut la dernière place du pays qui se rendit aux Anglais, et encore ne fut-il rendu que lorsqu'il fut attaqué par une force à laquelle ceux qui le défendaient n'avaient aucun espoir de pouvoir résister. Ce fut dans l'année 1760 que les Anglais débarqués à l'endroit où est la terre d'Anselme Thibodeau, au nombre de six ou sept cents hommes, vinrent attaquer M. le Marquis de la Bergati, à qui la défense de ce fort avait été confiée. Sommé de se rendre, cet officier répondit qu'il allait immédiatement envoyer sa réponse. Elle ne se fit pas attendre. Aussitôt que les Anglais purent, ils furent saisis par une décharge de l'artillerie du fort, composée de cinq canons et de toute la mousqueterie de la garnison, renforcée par les habitants des environs, qui s'étaient joints aux cinquante soldats qui la composaient. Cette petite garnison s'était même avancée au-delà du fort, pour en venir plus tôt aux mains avec l'ennemi. Bientôt, accablée par le feu supérieur des Anglais, il lui fallut se retirer dans le fort.

Comme on ne pensait qu'à se battre, même en retraite, on oublia ou on fut dans l'impossibilité d'emporter un canon tout chargé qu'on avait placé en avant du fort, sur le chemin que tenaient les Anglais. Un canadien, habitant du grand bois de l'Ail, du nom de Joseph Lamothe, qui était venu ainsi que plusieurs autres pour prendre part au combat, s'apercevant que ce canon avait été oublié, retourna

à la course sur ses pas, et malgré le feu des Anglais qui arrivaient à ce canon, il l'encloua et vint rejoindre ses compagnons d'armes sans recevoir aucune blessure. Surpris lui-même, de son bonheur, "vous voyez mes amis", dit-il aux premiers qu'il rejoignit, et qui le croyaient criblé de balles, que ma dernière heure n'était pas encore venue."

Les Anglais voyant qu'il n'y avait que la force ouverte qui pouvait les mettre en possession du fort, continuèrent à s'en approcher en faisant pleuvoir sur ceux qui le défendaient une grêle de mitraille et de balles, qui devenait toujours de plus en plus abondante et plus dangereuse, à mesure qu'elle approchait.

Le Marquis de la Bergati

Le marquis de la Bergati, qui voyait l'inutilité d'une défense poussée plus loin que son honneur, ne le demandait, et l'impossibilité de résister plus longtemps à la force qui l'attaquait, se rendit à composition sur les deux heures de l'après-midi, avec toute la garnison après quatre ou cinq heures de combat. Il ne se rendit néanmoins qu'après avoir obtenu les honneurs de la guerre, c'est-à-dire la liberté de sortir du fort avec sa troupe, armes et bagages. Il avait en la sage précaution, avant de se rendre, de faire sortir les habitants qui lui avaient aidé à défendre le fort, en leur recommandant d'y laisser leurs armes et de se rendre chacun à leur demeure, en se cachant, à la faveur des détours de la côte et ses bois qui la couvraient, afin que, par la suite, l'ennemi ne les inquiétât pas, comme ayant pris part à la défense du fort.

Les Anglais ne furent pas peu surpris quand ils virent cette poignée de soldats qui, avec leur brave commandant, leur avait résisté si longtemps; mais toujours généreux comme toujours braves, ils observèrent fidèlement à leur égard ce qui avait été accordé. Ils ne purent s'empêcher d'admirer le courage de cette poignée de braves et il leur échappa même de dire que si celui à qui la défense de Québec avait été confiée, eût été aussi courageux que le brave commandant de ce fort dont ils venaient de s'emparer, la prise de cette ville leur aurait coûté beaucoup plus qu'elle ne leur avait coûté.

Nous sommes peut-être trop étendus sur les événements de la guerre de 1759; mais on doit remarquer que ce qui s'est passé au fort Jacques-Cartier, l'établissement même de ce fort dans la paroisse nous ont engagés comme naturellement dans ces détails. D'un bord personne n'ignore qu'en lisant le récit de certains événements qui ont avec d'autres des rapports très intimes, on est souvent fâché de rencontrer les uns sans avoir en même temps le détail des autres. Au reste, si cette excuse ne suffisait pas, au moins qu'on nous pardonne d'avoir profité d'une occasion si favorable et si naturelle, pour rapporter des événements qui nous intéressent tous, des événements qu'il serait honteux d'ignorer puisqu'ils composent une partie si intéressante de notre histoire du Canada; événements néanmoins dont la mémoire s'efface tous les jours par le défaut ou par la rareté des monuments qui en pourraient conserver le souvenir.

Avant de passer outre nous rapporterons ici, comme appartenant à ce qui s'est passé au fort Jacques-Cartier, l'accident arrivé à un officier français. Dans l'état qui précède la prise de ce fort, dans le temps que la flotte anglaise, stationnée à Québec, avait intercepté le passage du fleuve aux vaisseaux français, qui avaient été obligés de remonter plus haut, M. Louis de Courval, commandant de l'un de ces vaisseaux, se trouvant vis-à-vis le fort Jacques-Cartier, voulut rendre visite à M. le Marquis de la Bergati, qui commandait dans ce fort. Comme il débarquait de la chaloupe qui l'avait conduit de son vaisseau au rivage, un soldat français, sur la lisière du bois qui bordait en ce lieu le haut du rivage, trompé par la ressemblance de l'habillement de cet officier avec celui des officiers de la marine anglaise, le prenant lui-même pour un officier anglais, lui tira un coup de fusil qui lui cassa le genou. On le transporta au fort, et de là chez un nommé Picher, au lieu où aboutit maintenant le haut de la côte Jacques-Cartier. Il y passa

l'hiver, et ce ne fut que le printemps suivant qu'il fut capable de quitter le Cap Santé.

Enfin, nous n'omettrons pas de faire mention que, pendant que M. le Marquis de la Bergati commandait à ce fort Jacques Cartier, son épouse Dame Charlotte Aubert

donna naissance à un enfant qui fut baptisé à l'église du Cap Santé, et qui reçut le nom d'Ange Elisabeth. Cet enfant, né dans le mois de juillet 1760, fut inhumé dans cette paroisse, le 22 décembre de la même année.



COMPTANT OU CRÉDIT

Nombre d'articles sont à vendre à crédit, mais un plus grand nombre encore peuvent être obtenus contre argent comptant et, à de bien meilleures conditions.

Vous pouvez bénéficier du mode au comptant en ayant un compte de banque bien garni.

Déposez régulièrement une partie de vos revenus à

La Banque Provinciale du Canada

Siège Social: Montréal

Deux succursales aux Trois-Rivières

Angle
Notre-Dame et Des Forges
A.-E. BOUTIN,
Gérant.

Angle
Laviolette et St-Maurice
J.-F. GUILLEMETTE
Gérant.

ASSOCIATION DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Des Cités de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine

Les bureaux de tous les dentistes des cités ci-dessus nommées seront fermés

Les MARDI, MERCREDI et JEUDI SOIRS, ainsi que le SAMEDI à MIDI jusqu'au LUNDI matin

A compter du 25 avril au 1er novembre

Téléphone Bureau: 56.

Résidence: 126

Dr Edmond Buisson

Chirurgien-Dentiste

20, RUE DES FORGES

Spécialité: Extraction sans douleur, avec la fameuse méthode du Dr Fournier.

Ouvrage en or et en porcelaine.

Tél. 437

Boîte Postale 150

Charbonnerie St-Laurent Ltée

Véritable Anthracite Ecossais
Americain — Coke, — Bitumineux, — Egg — Stove,
Chestnut, — Buckwheat — Huile à chauffage
BOIS

Bureau & Entrepôt: 101, rue du Fleuve

TROIS-RIVIERES, Qué.

Succursale rue Milot
(Ancienne glacière N.-Dame)

Des dents Naturelles

C'est le témoignage que vous rendront vos amis en voyant vos nouvelles dents.

Satisfaction garantie.—

—Extraction sans douleur par le procédé nouveau de l'ACADIE.



Dr Auguste Massicotte

CHIRURGIEN-DENTISTE

No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières

Caractère Mondial



Avec plus de 650 succursales en Canada et à Terre-Neuve, avec des bureaux dans les centres financiers de Grande-Bretagne, des États-Unis, de France et du Mexique, et avec des correspondants de banque dans tous les pays, la Banque de Montréal présente un caractère mondial grâce à l'étendue et à la portée de ses opérations.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DÉPASSE \$800,000,000

THE HOWE LUMBER COMPANY, LIMITED

Marchands de Bois de Construction.



CONSTRUISEZ-VOUS?

Si oui, vous auriez sans doute besoin de quelques-unes des lignes suivantes:

Nous avons des quantités considérables de toutes sortes de bois et pouvons remplir vos commandes bien rapidement. Outre les bois de construction, nous sommes les distributeurs de la fameuse planche Ten-Test et avons un assortiment complet de Toitures Barrett.

toutes commandes reçoivent la même attention soignée. Prix soumis sans frais ou obligation.

TROIS-RIVIERES

Tel. 1367

SHAWINIGAN FALLS

Tel. 593.

SHAWINIGAN, GRAND'MÈRE ET LA REGION

Grand'Mère

(De notre Correspondant.)

Inhumation des corps

On a fait récemment l'inhumation des corps des personnes décédées au cours de l'hiver et déposés dans le charnier. Il y avait six enfants et douze adultes.

Routes fermées au trafic lourd.

On vient de fermer au trafic lourd les routes de Grand'Mère à St-Tite et de Grand'Mère à Shawinigan jusqu'à ce que la gelée soit complètement sortie de terre afin d'éviter de briser ces routes.

Réunion des tertiaires

Les membres de la Fraternité Tiers-Ordre de St-François ont eu leur réunion mensuelle en l'église St-Paul à trois heures p.m. Cette belle cérémonie fut présidée par M. le curé, H. Trudel.

Chez les Enfants de Marie

La réunion mensuelle des membres de la confrérie des Enfants de Marie aura lieu en notre église dimanche prochain à 4 hres de l'après-midi.

Assaut sur une police

Un individu de Ste-Flore, alors qu'il était sous l'influence de la boisson s'est attaqué à l'un de nos constables qui l'avait mis en état d'arrestation et le frappa à la figure. L'individu a comparu devant M. le recorder Jcs. Lafond lequel lui donna une verte semonce et en considération de sa famille le condamna à vingt piastres d'amende et les frais. La leçon lui servira certainement, et nous sommes assurés que cet individu ne recommencera pas de sitôt.

Elle gardera son bureau à Gr'M.

À la suite de démarches faites par la Chambre de Commerce et par le conseil municipal de cette ville les autorités de la Metropolitan Life Ass. Co. qui avaient fermé leurs bureaux de Grand'Mère pour les transporter à Shawinigan Falls ont décidé de garder les dits bureaux en notre ville comme par le passé.

Un beau eutre-concert

Les membres de l'Association des Jeunes de notre ville ont donné récemment au Manège leur dernière soirée de carte-concert de la saison laquelle obtint un franc succès. L'organisation de cette soirée se composait de MM. Fred. Villeneuve, Victor Gélinas, Hector Bouchier et Charles Champagne.

En outre des cartes il y eut un magnifique concert par un orchestre composé des membres de cette Association, sous la direction de M. Lionel Paquin. Les membres qui composaient cet orchestre furent MM. Lionel Paquin, Willie Demers, Roland Lacombe, Bruno Gélinas, Elzéar Lebel, Emile Isabelle, Albert Blais, Philippe Deschênes et Ernest Courmoyer.

Une comédie en un acte, composition de nos amateurs fut interprétée avec succès par MM. Arthur Grenier, Willie Goyette et Fred. Villeneuve. Le jeune fils de M. Arthur Arseneault intéressa vivement l'assistance par ses figures canadiennes dansées sur des airs d'"harmonica" joués par son père.

Les organisateurs de cette belle soirée ont droit d'être fiers des succès remportés et remercier notre public de son généreux encouragement. De magnifiques prix furent décernés aux vainqueurs des cartes.

Grand'Mère aura 53 part

Nous apprenons avec plaisir que les autorités de la Shawinigan Engineering qui opèrent actuellement les travaux de construction du barrage du Rapide Blanc permettront à un certain nombre de nos chômeurs de travailler pour leur compte au cours de ces travaux. Déjà plusieurs ouvriers sont partis pour ces chantiers et l'on s'attend que bon nombre d'autres suivront dans un court espace. Le gérant de notre cité M. J.-A. Bernier et les membres de notre conseil ont fait des instances auprès des autorités de la Shawinigan Water & Power pour obtenir cette faveur et leur travail sera largement récompensé, nous assure-t-on.

Baisse sensible dans les prix

Une baisse sensible dans les prix des produits de laable s'est fait sentir en fin de semaine. Le sucre s'est vendu jusqu'à 14 centimes le livre et le sirop de \$1.60 à

8.175 le gallon, on nous assure qu'il y aurait une autre baisse sensible dans ces prix au cours de cette semaine. Les oeufs se vendent à 25 centimes la douzaine et les viandes sont aussi à la baisse. Par un temps de crise comme celle que nous traversons il va sans dire que cette baisse des produits est accueillie avec joie par toute notre population.

Au Conseil Municipal

Une assemblée générale du conseil municipal de notre cité a été tenue ces jours derniers sous la présidence de Son Honneur le Maire Louis Trépanier et à laquelle assistaient MM. les échevins Georges Trotter, J.-O. Pelletier, E.-A. Lampron et Alb. Matteau.

Le conseil se rend à la demande de l'Institution des Aveugles de Montréal et donne autorisation à M. J. Rouillard, de la dite institution, d'organiser une kermesse en cette ville, permis accordé gratuitement, pour le bénéfice de la dite institution.

Le conseil accorde à M. J.-E. Champigny, courtier en assurances de cette ville, le renouvellement des polices d'assurance sur la motocyette du Département de la Police et sur la camion Diamond T. Le secrétaire donne lecture d'une lettre de l'Union Canadienne des Municipalités et de M. Harry Herford directeur fédéral des secours contre le chômage.

Ce contrat sera renouvelé pour 10 ans.

Autorisation est donnée au secrétaire à donner pour et au nom de cette corporation un avis écrit à la Compagnie The Shawinigan Water & Power Co., à l'effet que la cité de Grand'Mère renouvellera le contrat pour fourniture d'électricité, intervenu le 21 décembre 1921 entre la Corporation de la Cité de Grand'Mère et Electric Service Corporation, et ce aux mêmes termes et conditions pour une deuxième période de dix ans.

Le conseil, par résolution, ordonne au secrétaire de vendre à l'enchère publique, en se conformant à la loi, les immeubles de la municipalité sur lesquels il est dû trois années de taxes et plus. M. l'échevin Georges Trotter donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée régulière du conseil, il proposera l'adoption d'un règlement à l'effet de diviser la municipalité en arrondissements de votation conformément à l'article 119 de la Loi électorale du Québec.

SHAWINIGAN

(De notre Correspondant)

Magnifique succès de la soirée de cartes des tertiaires.

Un succès sans précédent a couronné la soirée de cartes organisée par la Fraternité du Tiers-Ordre, de St-Pierre, au bénéfice des oeuvres paroissiales, et qui a eu lieu à la salle du Collège de l'Immaculée Conception, sous le haut patronage de Son Honneur le Maire et Mme Albert Giguère.

La vaste salle du Collège était littéralement bondée et un bon nombre de personnes ne purent même y trouver place. Ce qui avait attiré une aussi grande foule, c'était sans doute le fait que l'on voulait contribuer aux oeuvres paroissiales, mais aussi pour une bonne part les quelque cent et riches cadeaux que l'on avait pu voir, durant les jours précédents, exposés dans la vitrine de la Maison Desaulniers & Frères, marchands de meubles de l'Avenue de la Station. Il faut dire, de plus, que l'organisation marcha rondement et les dévouées organisatrices, parmi lesquelles nous croyons devoir mentionner tout particulièrement Mme Ant. Vanasse et Mme N.-J.-A. Vermette, qui furent l'âme dirigeante de toute l'affaire méritent les plus chaleureuses félicitations pour le succès obtenu.

Une semblable organisation de la demande du travail et des efforts; les organisatrices n'ont ménagé ni leurs peines, ni leurs démarches, mais elles en ont été bien récompensées de même que toutes les personnes qui leur ont généreusement prêté leur concours.

Les dames et les demoiselles qui se sont chargées tant de la vente des billets que de la préparation du goûter qui, soit dit en passant, fut fort apprécié, comme les donateurs des prix, presque tous de fort belle valeur, comme tous ceux et celles qui de toutes façons ont contribué à la réussite de cette partie de cartes ont certainement droit aux plus sincères remerciements. Si tout a si bien réussi, c'est que l'on a pu compter sur la coopération et la bonne volonté, nous allons dire de toute la population, et ceci, après tout, n'est pas tout à fait inexact puisque de toutes les parties de la ville on est accouru

à cette soirée. Pas n'est besoin de dire que le plus bel entraînement ne cessa de régner pendant les cartes; chacun jouait avec cœur dans l'espoir de décrocher un prix, et cela en valait vraiment la peine.

Immédiatement après les cartes, on servit un délicieux goûter puis un morceau de chant à quatre voix fut rendu par MM. Dr A. Therrien, Alb. Neauve, W.-A. Lampron, N.P. et P.A. Milette qui chantèrent avec brio "Berceuse corse" de Riley, et qui furent longuement applaudis.

On avait réservé une surprise aux assistants auxquels des oeufs de Pâques furent vendus; quelques-uns de ces oeufs contenaient des cadeaux et l'un entraînait renfermait une pièce en or de \$2.50; M. l'échevin P. Beaulac en fut l'heureux gagnant.

Puis vint le moment solennel de la distribution des cadeaux. On commença par cinq prix de présence. Vinrent ensuite les prix pour les cartes, puis des prix spéciaux et finalement d'autres prix de présence pour écarter ce qui restait des cadeaux. Nous en donnons ci-après une liste complète avec les noms des gagnants et des donateurs.

Prix de présence:— Mlle Lucille Béliveau, lampe de table avec cadran, don de la Maison A. Sauvageau, Ltee Mme Odilon Dion, montre-bracelet, don de la Maison J.-R.-L. Lafrenière— Mlle Estelle Ferron, gramophone, don de la Maison Desaulniers & Frère— Mme Henri Bouchard, fauteuil de boudoir, don de la Maison Jos. Drolet, Ltee Mme E. Sylvestre, couvertures en laine, don de la Maison Aboud.

Prix de Vestiaire:— Mlle Wellman, porte-journaux, don de la Maison Desaulniers & Frère. **Prix pour les vendeuses de billets:**— Mlle Aurèle Ducharme, vase à fleurs en argent, don de M. le Maire et Mme Albert Giguère. — Mlle Gabrielle Vermette, service à thé, don de Mme Ferd. Lampron. — Mlle Marie-Jeanne St-Arnaud, service à thé, don de M. L. Lasalle.

Prix de cartes 5 parties:— M. Eugène Chrétien, lampe de fantaisie, don de M. et Mme J.-A. Richard, M. Joseph, Julien Lampe de fantaisie, don de MM. Marcotte & Cie, Mme Eug. Tremblay, robe de nuit, don de Mme Alex. Rheault, M. J.-G. Laganière, corbeille à pain, don de Mme J.-A. Vermette. — M. Jean-Paul Poirier, étui pour faux-cols, don de M. Georges Dion. — Mme Aquila Bergeron, vase à fleurs, don de M. Dr et Mme J.-R. Hébert. — M. Edouard Veilleux, poêle électrique, don de la Maison Findlay Bros, obtenu par l'entremise de la Maison Jos. Drolet— Mlle Juliette Riard, boîte de chocolat, don de M. Ph. Ferron. — Mme J.-A. Dufresne, coussin, don de Mme E.-X. Trudel— Mlle Alice Saucier, service à découper, don de Lewis Bros, obtenu par la Maison Jos. Drolet, Ltee— M. C.-N. Crutehfield, cadran de fantaisie, don de Mme Donat Lord. — M. Léopold Grenon, lampe portative, don de M. J.-S. Ducharme, Mme Emile Teasdale, centre brodé, don de Mlle Juliette Duval, Trois-Rivières, Mme François Roy, bonbonnière, don de M. et Mme J.-H. Ladouceur. — M. Ernest Houle, service à thé, don de MM. Chevalier et Larose.

4 parties:— Mlle Rose Longval, service à crème, don de M. et Mme Médéric Béliveau, M. G.-E. Boisclair, plume-réservoir et crayon, don de M. W.-H. Garretsee— Mme Art. Loranger, coussin, don de Mme E. Zappavigna. — Mme D. Favreau, vases à fleurs, don d'une ancienne de l'Académie St-Bernard— M. Louis Dufresne, service à thé, don de M. et Mme Art. Loranger, Mme R. Normandin, cadran, don de M. et Mme J.-A. Lapolice— Mme Mathias Bournival, rotissoire, don de M. et Mme J.-V. Dufresne. — Mme Armand Foucher, boîte à cigarettes, don de Ellis Bros, obtenu par la Maison Jos. Drolet, Ltee— Mlle Gabrielle Vermette, rideaux, don de Daly & Morin, obtenu par la Maison Jos. Drolet, Ltee— Mlle Rachel Marineau, boîte de toilette, don de P.P. Martin, Ltee, obtenu par la Maison Drolet, Ltee— Mme Jos. Caron, lampe de lit, don de M. John Bourgeois. — M. Ernest Richard, \$2.00, don de M. et Mme Théo. Martin. — M. J.-A. Ducharme, boîte de Vitone, 5 livres, don de la Maison Bilodeau & Fils. — M. J.-V. Dufresne, boîte de toilette, don de M. Léopold Grenon.

3 parties:— Mlle Jeanne Desilets, salières, don de M. Dugal, gérant de Dupuis Frères— Mlle Yvette Lafrenière, écharpe et bourse, don de Mme Ant. Vanasse— Mlle Lucie Lawrence, crucifix, don de Mme Joseph St-Arnaud— M. Georges Dion, couverture d'auto, don de Greenshields Ltd, obtenu par la Maison Drolet, Ltee— Mlle Véronique Tonsignant, plateau, don d'une tertiaire— Mme L.-A. Leclerc, rideaux, don de la Maison

Daly & Morin, obtenu par la Maison Drolet, Ltee— M. Ernest Gravel, cendriers, don de M. André Baril— Mme Edouard Veilleux, salières et poivrière, don de Mlle M.-Anna Lord— Mme Jos. Levasseur, boîte de toilette, don de M. Elie Berger— M. Roland Desaulniers, boîte de pommes, don de M. J.-A. Julien— Mme Azarie Lacombe, gants, par la Maison R. P. Hébert— Benoît Fréreau, corbeille en argent, don de M. J.-U. Laurendeau.

2 parties:— M. Pierre Andet, plateau en argent, don de l'Hôtel Vendôme— Mme A. McLeod, service à crème, don de Mme Herman Béliveau— M. Alcide Rache, fer à friser, don de M. J.-S. Ducharme— M. Albert Giguère, photo de M. le curé E. Trudel de St-Pierre, don de M. Henri Bergeron. — Mme C.-Ed. Rheault, plume-réservoir et crayon, don de M. et Mme Jos. Veilleux. — M. Georges Pagé, épingle à cravates, don de M. l'abbé Henri Bourassa— M. Fernand Lavergne, allumeur automatique, don de M. J.-P. Lord.

1 partie:— Mme G.-V. Nicol, jardinière, don de Mme J.-E. Thibodeau— 7. Johnny Lavalée, lampe don de M. et Mme T. Racine— Mlle Madeleine Blonin, serviettes, don de Mme Henri Fortin— Mme Louis Luyet, plateau, don de Mme Horn. St-Arnaud— Mlle Marie-Chaire Houde, salière et poivrière, don de l'Hôtel Vendôme— M. Roméo Bourassa, kodak, don de M. J.-E. Gagné.

Consolation:— Mlle Irène Marcotte, chandeliers, don de M. et Mme Urgel Lebeau— Mlle Juliette Lefebvre, nappes de Mme J.-A. Fréreau. — Mme A.-J. Hébert, gravure encadrée, don de M. et Mme J.-O. Poirier. — Mme Odilon Tardif, sac de farine, don de l'Épicerie St-Cyr.

Prix spéciaux:— Mlle Francoise Trudel, \$5.00 en or, don de M. J.-A. Féloquin. — Mlle Lafrenière, \$2.50, don de M. le curé E. Trudel— Mlle Marie-Jeanne Coutu, tapis à cartes, don de Mlle Robillard— M. Gabriel St-Arnaud, \$5.00, don de M. J.-A. Féloquin. — M. Roland Desaulniers, \$2.50, don de M. le curé E. Trudel. — M. Elie Lessard, fer à friser, don de M. Edouard Beaudry. — Mlle Jeanne St-Arnaud, bonbonnière, don de M. Alph. Garneau. — Mlle Véronique Tonsignant, centres, don de Mlle Ida Normand. — Mme Alph. Doucet, une douz. "Jello", don de M. Alph. Garneau. — Mme J.-V. Dufresne, pantoufles, don de M. Chas. Winter. — M. Antonio Vannasse, tapisserie, don de M. C.-V. Nicol— M. Roland Desaulniers, papier à lettre, don d'une tertiaire—

M. J.-U. Laurendeau, service de fumoir, don de M. et Mme Ladger Croteau— M. Abel Boisvert, cravate, don de la Maison Rennert— M. Herm. Belle-Isle, cravate, don d'une tertiaire.

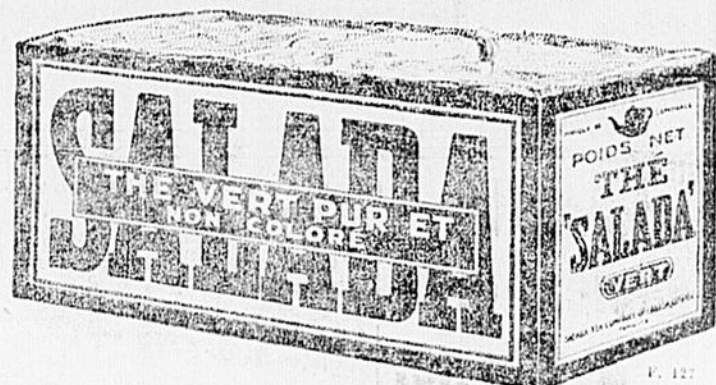
Prix de présence:— Mme J.-F. Walsh, chapelot, don d'une tertiaire. — Mme Matrie Coutu, plateau, don d'une tertiaire— Mme Georges Dion, vase à fleurs, don de M. et Mme Wilfrid Brunau— M. A.-J. Hébert, cendrier, don de M. Jos. Clément— Mme J.-E. Thibodeau, jeu de cartes, don de M. Ls Bertrand N.P. — Mme Jules Blanchard, vase en porcelaine, don de Mme Eugène Lafrenière— M. Adélard Lavergne, boîte de chocolat, don de M. et Mme N. d'Huses— Mme J.-C. Laganière, pantoufles, don de New-York Shoe Store— Mlle Germaine Lapointe, papier à lettre, don de M. J.-A. Leduc— Mlle Berthe Blonin, tasse et soucoupe, don de N. et Mme Mayer— Mme J.-S. Guillemette, tablier brodé, don d'une tertiaire— Mlle Marcelle Bouchard, tablier brodé, don de Mlle Lucille Béliveau— Mme Camille Deshons, pantoufles, don de Mlle Juliette Duval, 3-Rivières, Mlle Jeannette Arseneault, cendriers, don d'une tertiaire— M. Roger Lord, boîte de cigares, don de M. H. Beaubien, Mlle Gabrielle Thiffault, 3 livres de sucre, don de M. S. Robillard— M. L. Plante, boîte de café, don de Atlantic & Pacific Tea Co.— M. Joseph Poudrier, boîte de poudre, don de Mme E. Thibault. — Mme Rodolphe Larochette, centre brodé, don de la Maison Cobrin— Mme Rosaire Trudel, bouteille de lotion, don de M. Art. Salois— Mme J.-O. Poirier, centre brodé, don de M. M. Zaen— M. Laurent Beaulieu, papier à lettre, don de la Pharmacie Shawinigan— Mlle Berthe Loranger, plateau, don de Mme Isidore Veillette— Mme Alf. Veillette, gants, don de Mme Pratte— M. Chas. Cauchon, bécot, don de M. M. Ayoub— Mme L.-O. Ruel, 1 livre de café, don de l'Épicerie "Red Star". — M. Herm. Belle-Isle, ceinture, don de M. L.-F. Hébert.

Victoire des quilleurs de Grand-Mère

Nos quilleurs de Shawinigan Bowling ont subi une défaite aux mains de leurs amis de Grand'Mère qui sont venus récemment leur rendre visite. On joua trois parties aux petites quilles et les visiteurs en gagnèrent deux par de bonnes marges. Dugay, de Grand-Mère a roulé un total de 592 avec une partie simple de 202. Deux de ses coéquipiers, Norman-

Tendres feuilles crispées

'Frais des Plantations'



donnant l'exquise saveur originale du thé

Vert ou noir — à partir de 60c lb.

din et Pagé obtinrent des totaux de plus de 400, soit respectivement 431 et 422. Du côté des locaux, A. Salois a obtenu la palme avec 425 et C. Aboud vient en deuxième avec 411.

Détail des parties.

Grand'Mère (2)

Pagé	110	238	174	422
Paquin	98	148	110	356
Dugay	174	202	126	502
Bleumare	104	101	116	321
Normandin	106	141	184	431

Shawinigan Bowling (1)

Shawinigan Bowling (1)			
Langlois O.		156	156
Ringuette E.	133	79	129
Charles T.	111	131	132
Salois A.	149	145	131
Aboud C.	110	144	160
	615	606	700

615 606 769 1930

Belle victoire de G. Roch

Deux excellents quilleurs locaux ont, ces jours-ci, donné une belle exhibition aux grosses quilles en jouant chacun 5 parties l'un contre l'autre, ce sont G. Roch et E. Ferron. Le premier l'a emporté par 68 sur le grand total en roulant 1022 contre 964. Roch a joué une moyenne de 206— contre 192 pour son adversaire.

G. Roch :	225	207	199	207	194	1032
E. Ferron :	175	183	181	233	192	964

ST-ADELPHÉ

(De notre Correspondant)

En visite

M. Léo Marineau, étudiant à l'École Normal de Québec, en visite chez son père M. Alphonse Marineau.

M. Justin Trudel, étudiant au Collège St-Stanislas, en visite chez son père M. Rosario Trudel. — M. Origène Marineau, de Shawinigan, chez son père M. Edmond Marineau.

M. et Mme Ovila Matte, Mme Victor Desmarais, de La Tuque, en visite chez M. Lucien Trudel.

En voyage

M. et Mme Emile Trépanier, en voyage à Québec.

M. Camille Marineau, de passage à St-Barnabé, dimanche. — M. Adélard Guimond, Mlle Jules-Berthe Guimond, et M. Clément Guimond, M. et Mme J.-T. Jacob, en voyage aux Trois-Rivières.

M. Fernand Lefebvre, M. Majorique Perron, Mme Johnny Perron, M. et Mme Léonée Francoeur, aux Trois-Rivières, mardi dernier.

L'apôtre est insuffisamment dévoué envers sa Mère si sa confiance en elle n'a rien d'enthousiaste, et si le culte qu'il lui rend est presque tout extérieur. Comme son Fils, elle ne regarde que nos coeurs, et ne nous juge ses vrais enfants que par la force avec laquelle notre amour répond au sien.

Dom. J.-B. Chautard

"c'est L'HEURE de la Frontenac



Frontenac Export Ale

RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres,
vos enfants
seront heureux

Des bénéfices plus élevés

L'approbation des couvoirs se fait très bien voir dans les Provinces Maritimes, où les poussins approuvés ont démontré leur valeur. L'un des principaux couvoirs de la Nouvelle-Écosse fait rapport que ses ventes de l'année dernière ont dépassé plus de vingt mille poussins approuvés et qu'il n'a pas reçu une seule plainte des acheteurs. La mortalité des poussins était bien inférieure à dix pour cent et les poulettes venant de ces troupeaux ont donné des preuves de leur valeur.

Une basse-cour appartenant à N. G. Thacker fournit un exemple typique de ce système d'approbation des couvoirs et des poussins approuvés en Nouvelle-Écosse. M. Thacker vend tous ses couvoirs au Syndicat maritime des œufs et des volailles, et 80 pour cent de ses expéditions d'œufs venant de troupeaux de poulettes établis au moyen de poussins approuvés ont été classés "extras" et qui que le prix en janvier de cette année furent plus faibles que par les années précédentes, cette forte proportion d'extra lui a permis d'obtenir un bénéfice un peu plus élevé qu'il avait obtenu sur une basse-cour du même nombre l'année dernière.

Les volailles ont besoin d'aliments qui renferment du soleil

Dans un feuillet que vient de publier la Division des Fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture, on trouve une étude spéciale de la valeur de l'huile de foie de morue pour les volailles. C'est là un feuillet utile pour les aviculteurs et qu'ils peuvent se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau des Publications du Ministère à Ottawa.

La valeur de l'huile de foie de morue pour les volailles vient de la provision de vitamine D qu'elle renferme. Voici, d'après ce feuillet, les raisons pour lesquelles cette huile devrait être donnée:

On a constaté que l'emploi d'huile de foie de morue augmente la ponte d'environ quatre œufs par oiseau et par mois.

L'apport d'huile de foie de morue dans la ration n'exerce aucun effet sur le poids moyen des œufs pro-

duits.

La capacité d'éclosion des œufs a été augmentée de 15 pour cent par l'emploi d'huile de foie de morue.

La distribution d'huile de foie de morue aux sujets reproducteurs a causé une réduction de 10 pour cent dans le taux de mortalité. L'huile de foie de morue peut être donnée tous les jours dans la pâtée molle ou elle peut être mélangée dans la pâtée sèche que l'on tient continuellement devant les oiseaux.

On peut répartir également l'huile en la mélangeant avec une farine écaillée, comme le son, qui en mélangeant le son imbibé d'huile avec le reste des farines.

L'huile de foie de morue qu'on laisse exposée au soleil ou à la lumière tend à devenir rance et à prendre un mauvais goût. Il ne faut jamais conserver pendant les chaleurs de grandes quantités d'un mélange de farine et d'huile.

(Publié par le Service de renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.)

Les poussins approuvés se traitent facilement

Les registres du Service de l'Aviculture du Ministère fédéral de l'Agriculture montrent que les cultivateurs achètent de plus en plus des poussins d'un jour au lieu de faire éclore leurs poussins eux-mêmes. Il y a pour cela de très bonnes raisons. La plus importante de ces raisons peut-être est l'unité formée; vient ensuite l'économie et en troisième lieu la garantie de qualité.

Les cultivateurs canadiens s'aperçoivent qu'ils peuvent acheter de meilleurs poussins à meilleur compte qu'ils ne peuvent les faire éclore, et s'épargner en même temps tout le trouble que donne la sélection des sujets reproducteurs et l'incubation.

Ils savent également que l'achat de poussins approuvés leur permet d'élever des troupeaux plus nombreux, avec moins de pertes, et que ces poussins font des poulettes qui se mettent à pondre beaucoup plus régulièrement et plus abondamment au commencement de l'hiver.

Le cultivateur qui n'est pas prêt à donner beaucoup de temps de peine et d'argent à l'élevage de ses propres poussins, trouvera qu'il est beaucoup plus avantageux et beaucoup plus économique d'acheter directement chez un couvreur approuvé.

(Publié par le Service de renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.)

L'industrie agricole au Témiscamingue

Monsieur l'abbé L. Moreau,
Missionnaire-Colonisateur,
Ville-Marie, Qué.

Cher Monsieur:

J'ai bien votre lettre du 25 mars dernier dans laquelle vous me demandez mes impressions sur le Témiscamingue au point de vue agricole.

Tout d'abord, je dois vous dire que je travaille dans le Comté, comme agronome, depuis dix ans. Mon travail constant auprès des cultivateurs de la région et la connaissance parfaite de presque toutes les fermes du Comté me permettent de dire sans exagération que le Témiscamingue possède un des sols les plus fertiles de la Province de Québec. Toutes les cultures et industries y obtiennent succès.

Industrie laitière:—Le comté de Témiscamingue possède dix laiteries et deux fromageries bien organisées. Le beurre du Témiscamingue a toujours figuré dans la meilleure classification qu'il soit possible d'obtenir. Quant au fromage, je puis relater qu'en 1928, seul le Comté de Témiscamingue a eu du fromage classé "extra choix" dans la Province de Québec.

Pour prouver l'importance de l'industrie laitière dans le Comté, je dois signaler qu'en 1925 l'exportation du beurre était de 545,126 livres et qu'en 1930 elle était de 936,827 livres ce qui donne une augmentation de 391,701 livres. Pour le fromage il y avait en 1925, trois fromageries ayant exporté 162,004 livres et en 1930, deux fromageries ayant exporté 168,784 livres, c'est donc dire que l'augmentation a été ici très sensible. Je dois aussi ajouter que le Gouvernement fédéral donne gratuitement le service d'un char réfrigérateur pour l'expédition du beurre et du fromage.

Grande culture:—Toutes les céréales poussent merveilleusement bien dans le Comté, les gelées d'hiver possibles dans les premiers temps ne sont plus à craindre que dans les autres régions de la Province. Le blé vient admirablement bien et produit des rendements variant de 25 à 45 minots. Dans la culture du pois "Chancelier"

je souligne le fait que la Coopérative du Témiscamingue en 1929 a vendu plusieurs chars de pois classés no 1 qui ont rapporté \$2.85 le minot net aux cultivateurs. Notre région est aussi à l'honneur puisque le comté est un des rares comtés de la Province qui fournit des pois réellement cuisants, exempt de maladie et de l'insecte.

Graines fourragères:—Le Comté est maintenant parfaitement reconnu pour la production et la haute qualité de ses trèfles. Cette culture a déjà assuré un bénéfice de \$75,000 dans une année au Témiscamingue; et certains cultivateurs ont déjà vendu pour au-delà de \$1,000.00 de graines fourragères. Les trèfles du Témiscamingue ont obtenu des premiers prix à l'exposition nationale d'Ottawa. L'Association des Producteurs de trèfle facile et assure toujours la vente de ce produit.

Société Agricoles:—Les Sociétés Agricoles sont très prospères dans le Comté; notre société d'Agriculture Fédérée compte annuellement de 550 à 650 membres. Encore cette année, les membres seront encouragés par la tenue de six expositions paroissiales et de trente-deux concours sur les cultures et les élevages. Les cercles paroissiaux de l'U.C.C., se réunissent fréquemment pour étudier les problèmes agricoles de leur région.

Je résume en disant qu'au Témiscamingue la vie est aussi facile sinon plus facile qu'ailleurs et que tout colon sérieux ayant à cœur de réussir a trouvé et trouvera toujours les moyens de réussir et même de se créer une certaine aisance.

L'Agronome Officiel du Comté de Témiscamingue, (Signé) L.-Jos. Bégin, Pour renseignements sur la colonisation au Témiscamingue, s'adresser à M. l'abbé L.-Z. Moreau, Missionnaire-Colonisateur, Ville-Marie, Témiscamingue. Le Service de Colonisation du Pacifique Canadien, gare Windsor, Montréal, se fera un devoir de renseigner aussi les intéressés.

Le décornement des veaux

Beaucoup d'éleveurs qui ont l'habitude de présenter leurs animaux de race pure aux expositions, préfèrent laisser les cornes, aussi bien sur les lauréaux que sur les vaches. Ils prétendent que les animaux plaisent mieux ainsi aux juges et au public, et qu'ils paraissent plus typiques de la race. Cependant, les animaux décornés, et spécialement les mâles, se conduisent beaucoup plus facilement et se blessent beaucoup moins entre eux. Comme les cornes n'ont aucune utilité dans les conditions ordinaires de la ferme, la plupart des propriétaires de bestiaux préfèrent donc avoir des animaux sans cornes. Il vaut beaucoup mieux empêcher les cornes de pousser lorsque les veaux ont de une à deux semaines que de les enlever après qu'ils ont trois ou quatre ans. Au commencement, la

corne ou le "boulon" n'est que légèrement soudée au crâne et il est très facile d'en empêcher le développement à cette époque.

À la station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta, on décore les veaux Holstein avec de la potasse caustique à l'âge de une ou deux semaines. On tond le poil autour du bouton de la corne et l'on enduit le poil tout autour d'une couche épaisse de vaseline pour empêcher que la potasse ne cause des brûlures, là où elle pourrait venir en contact avec la peau. On enveloppe le bouton de potasse de gros papier brun pour éviter de se brûler les doigts. On rogne le dessus du bouton avec un couteau bien tranchant, on humecte le bout du bouton de potasse dans l'eau et on le frotte sur la plaie jusqu'à ce qu'elle cesse de saigner. Ayez soin, en appliquant la potasse, de voir à ce qu'elle ne descende pas sur la tête du veau et qu'elle n'abîme pas les yeux ou le poil. Après que l'application a été bien faite, frottez le bouton de corne avec de la vaseline. Il se guérira en peu de temps, et si cette opération est bien faite, il n'y aura pas de corne à enlever lorsque les animaux auront grandi. Par contre, si le décornement n'est pas bien fait, il se développe une corne laide et irrégulière qui ne peut avoir que de deux ou trois pouces de longueur. C'est là un très mauvais résultat; il vaudrait certainement mieux ne pas essayer de décorner du tout que d'aboutir à un résultat de ce genre.

H.-E. Wilson,
Station expérimentale fédérale,
Lacombe, Alberta.

LOUISEVILLE

La Semaine Sainte

Les offices de la Semaine Sainte, ont comme toujours, attiré dans notre église un nombre considérable de fidèles. Des 6 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, la sainte communion était distribuée à une foule nombreuse venant adorer Jésus dans son sacrement d'amour.

M. l'abbé L. Paquin, vicaire, célébra l'office du Jeudi-Saint. Le soir il y eut l'Heure-Sainte par M. l'abbé Jos. Mongrain, vicaire, avec prière du soir et amende honorable à Jésus-Hostie.

Le Vendredi-Saint, M. le curé G.-E. Panneton, officia à la messe des Présanctifiés au cours de laquelle, le chant si impressionnant de la Passion (selon St-Jean) par Schmitt, fut rendu avec une harmonie parfaite. Narrateur, M. l'abbé J.-B. Carignan, du Séminaire des Trois-Rivières. Christ, M. le chanoine Panneton. Pilate, Simon-Pierre et autres: M. l'abbé L. Paquin. Chœur à quatre voix.

L'après-midi à 3 heures M. le curé Panneton, présida au Chemin de la Croix prêché par M. l'abbé Lucien Paquin, vicaire et chanté par les élèves du couvent et la chorale. L'officiant du Samedi-Saint fut M. l'abbé Jos. Mongrain, vicaire.

La grande fête de Pâques

La fête de Pâques fut célébrée avec grande solennité dans notre vaste église qui avait revêtu de la circonstance ses plus belles décorations: banderoles, lampions, fleurs variées à profusion, répandant leur doux parfum, etc; tout était disposé avec un cachet tout particulier rehaussé par l'éblouissant soleil qui prêtait son éclat au Temple saint fêtant la Résurrection du Sauveur. L'assistance très nombreuse put apprécier le magnifique programme de chant et de musique rendu par la chorale, sous l'habile direction de M. l'abbé Jos. Mongrain, vicaire. Kyrie et Sanctus (de Pagella)—Resurrexit Pastor Bonus (de Roch). Après le Bénédiction O Fili et filiae (orgue) variations (J. Huszti) (A la fin de la messe, cantique: Unis dans un transport joyeux: Bush. L'entrée se fit aux sons vibrants de l'orgue tenue par Mme D. Ringuette, organiste: O Fili de Guilman; sortie: Alleluia du même auteur. Vêpres, de Pâques dans l'après-midi avec salut solennel du T.S. Sacrement.

LAC BELLEMARE

Mme Alphaïde Langlois est de retour d'un voyage à Montréal où elle a visité ses parents.

—Mlle Eugénie Tardif, de Montréal, en visite chez son père M. Denis Tardif.

—M. et Mme Amédée Grenier, de Waterbury, Conn. Mme Paul Piehette, de Prémont, en visite chez M. Eusèbe Lafrenière.

Quel serait notre propre bonheur, si nous pouvions nous rendre le témoignage que nous avons toujours parlé dignement de Marie, qu'elle est contente de nous, qu'elle nous aime et nous protège pour le zèle que nous avons mis à la louer et à la faire aimer! L'abbé Him.

CARTES PROFESSIONNELLES

Chirurgien-Dentiste

Tél. Bureau: 656
Résidence: 2274

Dr J. H. BELAND

Extraction des dents sans douleur
Traitement de la Pyorrée par le Vasec
Orthopédie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement.

Heures de Bureau: De 8 a.m.
à 5 p.m. Le soir de 7 à 8
Bureaux: 26, Des Forges

Notaire

Téléphone: Bureau 1158
Résidence 988-J

J. U. GREGOIRE

Notaire
Argen. à prêter, Examens de titres, Assurances, Collections, etc.

13 rue Hart,
Les Trois-Rivières.
Bureau à St-Maurice du Samedi midi
au Lundi midi
Propriété à vendre.

Avocat

Tél. 1059

Jean-Marie Bureau

B.L.L.L.B.

Avocat et Procureur

38, rue Hart

Les Trois-Rivières.

Notaires

J. A. Trudel, J. E. Guillet

Trudel & Guillet

Notaires

Argent à prêter, Règlements de facilités et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.

Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Notaire

Tél.: Bureau 1059
Résidence 1959J

Alphonse Lamy, L.L.L.

NOTAIRE

Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc.

38, Hart, coin Des Forges
Bureau du soir le vendredi
de 7 à 8

Chiropraticien

A.-E. MONT KING, D.C.

Docteur en Chiropratique

Trois-Rivières

62, rue Alexandre. Tél. 1913

Shawmigan Falls

26, 5me Rue. Tél. 725

Médecin

Dr J. A. Rousseau

Directeur du Dispensaire Antivénérien.

Bureau privé de

10 a.m. à 4 p.m. 7 p.m. à 8 3/4

Maladies des voies urinaires

de la peau

Tél. 119 28 rue Royale

Médecin

Tél. 1526

Docteur R. Dugré

Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York

Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph

SPECIALISTES:

Chirurgie des organes génito-urinaires du système osseux et du tube digestif.

CONSULTATIONS

Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 h. p.m.

A domicile: sur rendez-vous

56, Ave Lavolette.

Avocat

Joseph Barnard

Avocat

108, rue Des Forges

Tél. 1299-J

Tél. 930 Casier Postal 310

Jacques Bureau, C.R.

Philippe Bigué, C.R.

Georges Gouin, B.A.

Léon Girard, L.L.L.

Raoul Provencher, B.L.

Bureau, Bigué, Gouin, Girard &

Provencher

Avocats

4, Des Forges

Edifice Power,

Les Trois-Rivières

Téléphone: 328 et 329

Roger Bisson

AVOCAT et PROCUREUR

EDIFICE AMEAU

6e Etage

Angle N.-Dame et Alexandre

Trois-Rivières

Assurances Générales

A.-J. Gouin & Cie

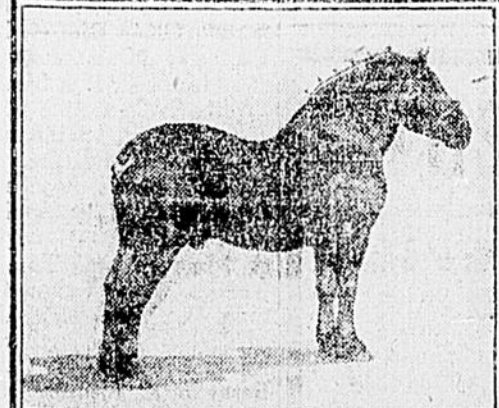
Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Gel, Pluie.

Bureau établi depuis plus de 30 ans

Tél. 114, 4, Du Pâton

Les "BLACK HORSES"

La gravure du centre fait voir les dix étalons pur sang de race perchonne, qui seront mis gratuitement à la disposition des cultivateurs pour l'avancement de l'élevage des chevaux de trait dans la province de Québec, par la Brasserie Dawes, de Montréal, avec l'approbation et l'entière coopération du gouvernement provincial.



LEO MAGNUS II (ci-dessus), le cheval le mieux connu de l'Est du Canada et maintes fois primé. Il sera placé à Verchères pour la durée entière de la présente saison.



L'hon. J.-A. Godbout, ministre de l'Agriculture, a lui-même examiné ces dix étalons récemment à Montréal. Ce sont des bêtes superbes, dont six ont été achetées au Canada et quatre importées spécialement de France. Ces étalons seront placés en divers endroits de la province, dans le cours du mois d'avril, et resteront à leurs postes pendant environ 5 mois.

NELSON (ci-dessus) est un excellent reproducteur, bien connu dans tout le Canada. Il fera la saison à Québec, sur la ferme de M. William O'Neil, à la Petite Rivière.



DESIDENT (à droite) est l'un des quatre Perchons qui ont été importés de France. Il fut primé à Paris et possède un excellent record, tant comme spécimen d'exposition que comme reproducteur. Il sera placé à l'Institut Agricole d'Oka.

GARANT (à gauche), un autre étalon importé spécialement, était considéré comme l'un des sujets les plus prometteurs de France. Il remporta les premiers honneurs à l'Exposition de la Société Hipnique du Perche comme poulain d'un an et de deux ans. Il sera stationné sur la ferme de M. A. Brosseau, à Laprairie.

La plupart de ces chevaux paraîtront aux principales foires hipniques d'automne et d'hiver de l'Est du Canada, où ils concourront pour les plus grands honneurs.



La pièce de "Jeanne d'Arc" en 1910

(Extrait du "Ralliement", — mars 1931)

Durant les treize mois de mon voyage d'Europe, en 1921-22, j'ai subi, avec une candide patience, le joug dominateur de mon compagnon d'exil. Il s'était érigé en sorte de piédestal, du haut duquel il m'édicait ses directives: « Fais ceci, ne fais pas cela, va là, viens ici, » etc. Et moi, — son aîné pourtant — tel le subordonné du centurion évangelique, j'obtempérais toujours. Conciliant et débonnaire, j'en vins à accomplir, comme tout naturellement et sans avoir à trop m'en plaindre, les vingt-cinq volontés de celui qui est aujourd'hui devenu le préfet d'études de notre Séminaire modernisé.

Aussi bien, lorsqu'à deux ou trois reprises, récemment, le même personnage m'a adressé l'ukase suivant: « Il me faut un article sur la « Jeanne d'Arc » de Jules Barbier pour le « Ralliement » de mars », je n'ai pas songé du tout à alléguer mes occupations pour m'en éviter la corvée. Et je m'exécute.

Nul plus que moi, peut-être, n'applaudit au choix qu'on a fait de ce drame superbe pour la fête du Supérieur, cette année. « Jeanne d'Arc » m'a laissé dans l'âme tant de profonds souvenirs depuis 1910!

Au printemps de 1910, il s'agissait de commémorer le cinquantenaire de fondation de notre Séminaire. Le Supérieur d'alors, M. le Chanoine Léon Arcand, considérant la fête annuelle comme celle de toute la famille collégiale plutôt que comme la sienne propre, crut devoir lui donner plus d'éclat que d'ordinaire. A l'occasion du jubilé d'or, il voulut dépasser tout ce qui s'était fait de mieux jusque-là, à l'« Alma Mater », dans ce domaine des représentations théâtrales. En marge des multiples labeurs de ses deux charges de Supérieur et de Préfet des Etudes — et il était en même temps Maître de Chapelle à la Cathédrale — il entreprit la tâche colossale de mettre à la scène cette pièce en cinq actes et sept tableaux, presque comparable aux chefs-d'œuvre du grand répertoire classique.

Je me souviens encore parfaitement avec quel enthousiasme il m'en parla la première fois. Pendant presque deux heures, une avant-midi de janvier en pleine période d'examen, alors qu'il devait avoir pourtant si peu de temps à perdre... « Mon cher enfant, me dit-il, j'ai déjà eu l'intention de vous faire

savoir la pièce par cœur et, avec une ferveur toute juvénile et communicative, l'œil mi-clos et comme inspiré, il en récitait alors de longs passages, et puis terminait en disant simplement: « Voilà »...

Il ne s'imaginait jamais de nos défauts, de nos sottises. Tout au plus nous adressait-il, par ci, par là, une observation un tant soit peu malicieuse. Par exemple: « Allons, recommencez et, cette fois, enlevez votre patate... celle que vous aviez dans la bouche tout à l'heure »... Ou encore: « Ar-ti-cu-lez donc. Parlez na-tu-rel-le-ment. Ce n'est pas là une complainte pour endormir Bébé... » etc.

Bien souvent, l'exercice terminé, le Père Arcand oubliait que l'étude était sonnée et s'attardait à nous faire d'intéressantes causeries sur toutes espèces de sujets. Nous aimions toujours rester à l'écouter, d'autant plus que tout ce temps là, la pipe était permise! Et nous trouvions ça bien drôle quand il finissait par tirer sa montre et, devenu soudain très, très pressé, il nous grondait en souriant et nous envoyait, au pas de course, rejoindre la Communauté.

Enfin arriva le grand jour. Le vingt-sept avril. Et ce fut un succès sans précédent, je puis dire, dans les annales du Séminaire.

Il y avait, présents, le grand évêque de l'Ouest, Mgr Langevin, la plupart des prêtres du diocèse et un grand nombre d'ailleurs, plusieurs centaines d'anciens élèves laïques. Et je n'ai pas souvenir d'avoir jamais vu d'auditoire plus sympathique, plus enthousiasmé, plus intelligemment appréciateur.

La pièce elle-même, du reste, méritait ce chaleureux accueil de la part de cette assemblée d'élite. Les cinq actes — Domrémy, Chinon, Orléans, Reims et Rouen — sont d'un intérêt qui ne languit pas un moment. Ils sont l'exposé exact de tous les principaux épisodes des trois dernières années de la vie de Jeanne, et que peut-il y avoir, sur la scène dramatique, de plus admirable, de plus touchant, de plus pathétique que cette glorieuse épopée de la sainte Pucelle, unique dans l'histoire de l'Eglise et du monde?

Avec un orchestre nombreux composé des meilleurs musiciens de notre ville et capable de rendre justice à la magistrale partition de Gounod; avec

jardin, à son village, à ses parents, puis son départ, en pleine nuit, après l'émouvante scène de l'apparition des saintes Marguerite et Catherine (Jean-Baptiste Héon et Emilien Rheault — deux soprani au timbre pur comme du cristal), qui, dans un rayon de lumière, viennent lui enjoindre encore sa mission divine: « Va, fille de Dieu, va... » Je me souviens que je pleurais de vraies larmes pendant cette scène-là!

Au deuxième acte, au palais de Chinon, plusieurs des principaux personnages paraissent en scène: le roi Charles VII (Hormidas Béland), faible, indolent, désespéré, mais noble quand même d'allure et de sentiment; le capitaine Lahire (Donat Guguy), bouillant, chevaleresque et valeureux; le favori De Thouars, sire de la Trémouille (Arthur Dandeneau — « You were a very good bad man, Arthur! »), courtisan habile, cauteux, intrigant, perfide, railleur, en un mot, un vrai serpent! Ces rôles étaient remarquablement bien rendus. C'est dans ce deuxième acte que Charles VII et sa cour passent du scepticisme à l'enthousiasme à l'égard de Jeanne. A la suite de la grande scène à effet, historique en tous points, où l'héroïne reconnaît le roi qu'elle n'a jamais vu auparavant et qui s'est dissimulé parmi les seigneurs en mettant l'un de ceux-ci sur son trône, tous, moins de Thouars, sont prêts à s'enrôler sous son étendard pour la suivre à la guerre au cri de la croix: « Dieu le veut! Dieu le veut! »

L'action se continue, au troisième acte, à Orléans, au quatrième, à Reims. L'attention de l'auditoire reste en éveil, capté par l'intérêt de l'intrigue, le noblesse des sentiments exprimés par les différents personnages, l'accent patriotique et religieux dont sont imprégnés presque tous et chacun des vers du texte. D'autres acteurs encore s'attirent les applaudissements: le canonnier Maître Jean (Fridolin Girard), l'archer Richard (Eddie Hamelin), le capitaine Dunois et Xaintrailles (Fernand Quesnel, Hervé Brunelle), Loys, le page de Jeanne (Louis Brunelle) D'Aulon, son écuyer (Pierre Badaux), Pierrele, son frère (Joseph Lacerte) qui, apprenant que la Pucelle avait été blessée dans une bataille, regrettaient avec tant de sincérité de n'avoir pas été là pour la défendre, etc. On admirait particulièrement le chœur « Dieu de miséricorde », paraphrase splendide et solennelle du « Veni, Creator Spiritus »; la touchante rencontre de Jeanne et de sa famille, que le roi a fait inviter au sacre et qu'il a noblement en même temps qu'elle-même pour la récompenser de ses victoires, le majestueux cortège qui, aux acclamations de « Noël! Noël! », accompagne Charles VII et la Libératrice, jusque dans la cathédrale de Reims où l'Archevêque (Léon Lamothe) s'apprête pour la cérémonie du couronnement royal. Autant de scènes bien propres à graver dans les âmes une impression profonde.

Enfin, c'est le dernier acte, l'apogée du drame le Calvaire de la sainte Martyre. Au premier tableau, Jeanne est au cachot, dans la prison de Rouen, sous la garde du gouverneur anglais Warwick (Arthur Lesieur) et de ses âmes damnées, les soudards Gordon et Brown (Théophile Boutet, Clovis Marchand).

L'émotion régnait dans l'assistance tandis que le Judas Nicolas Loysleur (Robert Bellefeuille), accompagné de l'honnête greffier Manchon (Oscar Hamel), et puis Warwick lui-même venaient tenter de faire signer à la pauvre captive un acte d'abjuration dans lequel elle s'avouerait coupable de crimes abominables qui la feraient mettre à mort avec un semblant de justice. C'est là une des scènes les plus dramatiques de toute la pièce, et chacune des paroles (presque textuellement historiques) de la Pucelle répondant à l'interrogatoire insidieux de ses geôliers et du promoteur Jean d'Estivet (Médéric Dufresne), était saluée par un tonnerre d'applaudissements. De même, quelques instants après, l'apostrophe de trente vers, enflammés, sublimes d'inspiration chrétienne et de souffle patriotique, que Jeanne lance encore à la face de Warwick et qui achève de la faire condamner.

Le deuxième tableau, après un rapide changement de décor, était même plus tragique, plus émouvant que le premier. La scène est une reproduction d'un coin de la Place du Vieux-Marché, à Rouen, avec, au fond, le bûcher et l'inscription: « Apostate, relapse, hérétique, idolâtre ». L'orchestre joue une marche funèbre, une procession de moines et de bourgeois chantent des versets de psaumes, comme on mène Jeanne au supplice, entre des soldats. Elle est enchaînée et revêtue d'une longue robe blanche. Loysleur, sur son passage, se convertit et obtient d'elle son pardon. On lit ensuite la sentence, et Jeanne écoute en pleurant. (Mes sanglots n'étaient pas factices, je vous le jure, Monsieur le Préfet!)

Ouvrant une digression, je tiens à faire mention discrète de deux de mes confrères les plus chers, qui tenaient des rôles assez importants, encore que plutôt courts, dans cet épisode final du drame. L'un représentait le bailli (c'est-à-dire quelque chose comme le maire) de Rouen. Il devait dire, « dans le plus grand trouble » selon le « libretto »: lo) aux soldats: « Menez, menez! » et 2o) au bourreau: « Fais ton devoir! ». Le second ne disait rien du tout, mais sa présence était quand même fort nécessaire autour du bûcher, puisqu'il figurait Frère Martin l'Adeu, religieux dominicain, le confesseur de Jeanne, qui l'assistait à ses derniers moments.

Un autre personnage, également essentiel, c'était évidemment le bourreau lui-même. Il était affreux à voir, tout noir de visage et tout rouge de... lé-troque! Un grand nombre d'élèves, même parmi ceux qui faisaient partie du chœur de chant et qui se trouvaient sur la scène avec nous étaient fort intrigués par le problème de son identité. C'était Anseme Dubé, un des bons et fidèles amis du Séminaire. Et certes, il s'acquittait de son rôle avec une conviction et un zèle qui soulevaient la réprobation de l'auditoire! La scène du martyre même de Jeanne, au dire de tous, était presque parfaite. Je me rappelle, en tout cas, qu'on n'épargnait ni le feu de Bengale, ni les fagots. Avec l'accompagnement simultané du chant lugubre du chœur des moines, des imprécations des soldats anglais, et de la douce mélodie des voix célestes, ce devait être quelque chose d'inoubliable, quelque chose d'horrible et de très beau tout à la fois.

N'empêche que rester sous cette impression dernière des flammes cruelles dévorant leur victime pitoyable, est été trop pénible. Aussi bien, le Père Arcand avait imaginé un coup de théâtre pour obvier à cela. Au lieu de laisser la toile tomber sur la mort de Jeanne, il donnait un signal, je ne sais plus lequel, et, instantanément, le poteau du supplice basculait par terre — et moi de même! —, une foule de figurants autour du bûcher le cachait aux regards, et l'on voyait la Pucelle, le heaume au front, revêtue de l'armure et tenant en main son étendard, apparaître au fond du théâtre, dans la gloire de son apothéose entre sainte Marguerite et sainte Catherine, pendant que tous entonnaient un chant vainqueur à sa louange.

O triste revirement des honneurs de ce monde! Après avoir tenu le premier rôle, toute la soirée, il me fallait — pauvre « Jeanne d'Arc! » — finir ainsi et accepter l'ignominie de rester plusieurs minutes, pas drôles du tout, « à quatre pattes » sous une table, dans ma modeste et longue tunique de toile à fromage, tandis que ma « remplaçante » (Bertrand Huot), superbement accouturée de mon armure étincelante, recevait les hommages du triomphe dans la splendeur de cette apothéose!

Donc je félicite qui de droit d'avoir choisi la mémorable pièce sus-dite pour renouer, cette année, la chaîne interrompue d'une des plus belles traditions de notre « Alma Mater », celle de la fête du Supérieur, à laquelle tous les anciens tiennent tant.

Je souhaite à la séance prochaine tout le succès qu'on avait eu en 1910.

J'ai bien hâte de voir ça.

P. L. p. Normand, P.T.R.E.

Ringuette, Adéard Bélanger, M. Allard, A.-E. Lesage, J.-A. Giguère, Albert Milot, Ep. Lupien, Wil. Lambert, Antoine Fréchette, et Mme Clovis Fréchette, de Maskinongé; Mmes Germaine et Annette Lacerte, M. Hormidas Béland, de St-Barthélemy, M. Clément Bellemare, de Yamachiche, Mlle Fernande Ladouceur, de Montréal, M. Engelbert Dery et Charles Dery, de Maskinongé, M. Léon Boulé, de Maskinongé, Mme Rousseau, les RR. FF. les Religieuses de la Providence, les Religieuses de l'Assomption avec leurs élèves allèrent au-devant du corps et assistèrent aux funérailles.

Offrandes de messes: MM. et Mmes Gustave et L.-G. Bellemare, de Montréal; MM. et Mmes Geo. H. Caron, Ouil Milot, St-Sévère, M. Charles H. Wagner, de White-stone, N. Y.

Affiliation à l'Oeuvre des Séminaires Eucharistiques: M. et Mme Philomène LeFrançois, de Montréal.

Bouquets spirituels: la famille Adéard Auger, de St-Léon, la famille Godfroid Lamirande, M. et Mme Lucien Lamy, de Yamachiche; les familles Albert Bellemare, Norbert Sylvestre, M. Louis Caron et ses enfants, Mlle Maria Saucier, institutrice et ses élèves, les religieuses et les élèves du pensionnat de Louiseville.

Télégramme de sympathies: Mme Pierre Trépanier, de Burlington, Vt.

Offrandes de fleurs: M. Wilfrid LeFrançois, MM. et Mmes Omer LeFrançois, Alexandre Bailargeon, Ernest Morin, tous de Montréal.

Offrandes de prières: les familles Antoni Gravel, Théodule Bergeron, M. et Mme J. E. Naud, Sympathies: M. et Mme C. H. Wagner, Whitestone, N. Y., M. et Mme J. G. Bellemare, la famille Taomas Bellemare, MM. et Mmes Omer LeFrançois, Clovis Bellemare, Mlle Marie-Louise Lupien, MM. et Mmes Alexandre Baillargeon, Joseph Lupien, Lucien Lupien, Edgar Doucet, Ernest Morin, M. Wilfrid LeFrançois, M. et Mme Tréfilé St-Louis, famille Omer Gravel, tous de Montréal; M. et Mme Ouil Milot, de St-Sévère; Mlle Louis Bellemare, de Brooklyn, N.-Y., M. et Mme Alphonse Drolet, de Mont-Carmel, M. Charles E. Drolet, de Shawinigan, M. et Mme Jos. Drolet, Shawinigan, M. et Mme Philippe Baril, MM. et Mmes Elphège Béland, Alphonse Béland, famille Théodule Bergeron, tous de St-Eusèbe, MM. Mmes Esdras Lamy, Arthur Meunier, M. Hilarion Meunier, tous de Yamachiche, la famille Léon Boulay, M. et Mme Engelbert Charles Dery, la famille Gaspard Tremblay, tous de Maskinongé; MM. et Mmes Gustave Bellemare, Georges H. Caron, J.-E. Turgeon, famille Arthur Chevalier, famille Louis Caron, MM. et Mmes J.-A. Trépanier, J.-H. Bellemare, familles Lucien Voisard, Louis-J. Thibault, M.P.P., Louis Béland, Hector Caron, MM. et Mmes Emile Chevalier, Ephrem Foucher, M. et Mme Eugène Bellemare, Thomas Vanasse, J.-E. Naud, Hector Béland, familles Edouard-L. Béland, Frank Caron, M. et Mme Maurice Gagnon, familles Majorique Bellemare, Mme Vve Ludovic Lapien, Omer Gagnon, M. et Mme Pierre Boisvert, Albert Grenier, Georges Lamy, familles Adéard Gravel, Charles E. Poirier, M. et Mme Edouard Laurent, Mlle Alma Chevalier, M. Joseph Lambert, famille Charles-Ad. Ricard, M. Arthur Giguère, famille Omer Rinfret, Mlle Irène Lambert, Mme Alphonse Lavoie et sa famille, M. et Mme Edouard Picotte, Mlle Lucille Côté, famille J.-A. Jutras, familles Chs-U. St-Jean, J.-A. Giguère, M. et Mme Alfred Gravel, famille Edouard Bergeron, Mme Ferdinand Lessard, famille Jos.-H. Giguère, MM. et Mmes Dionis Lesage, Bruno Gravel, M. Majorique Gravel, famille de Mme Théophile Masse, MM. et Mmes Arthur St-Louis, Emile Gravel, J.-P. Caron, Mlle Bernadette, Fleury et Lorraine Cloutier, M. A.-E. Lesage, M. et Mme J.-E. Naud, famille Antoni Gravel, tous de Louiseville, familles J.-B. Foucher, Philippe Lupien, famille Benjamin Lupien, M. et Mme Alphonse St-Pierre, Mlle Aline Ferron, tous de St-Léon.

La Congrégation des Enfants de Marie de Louiseville.

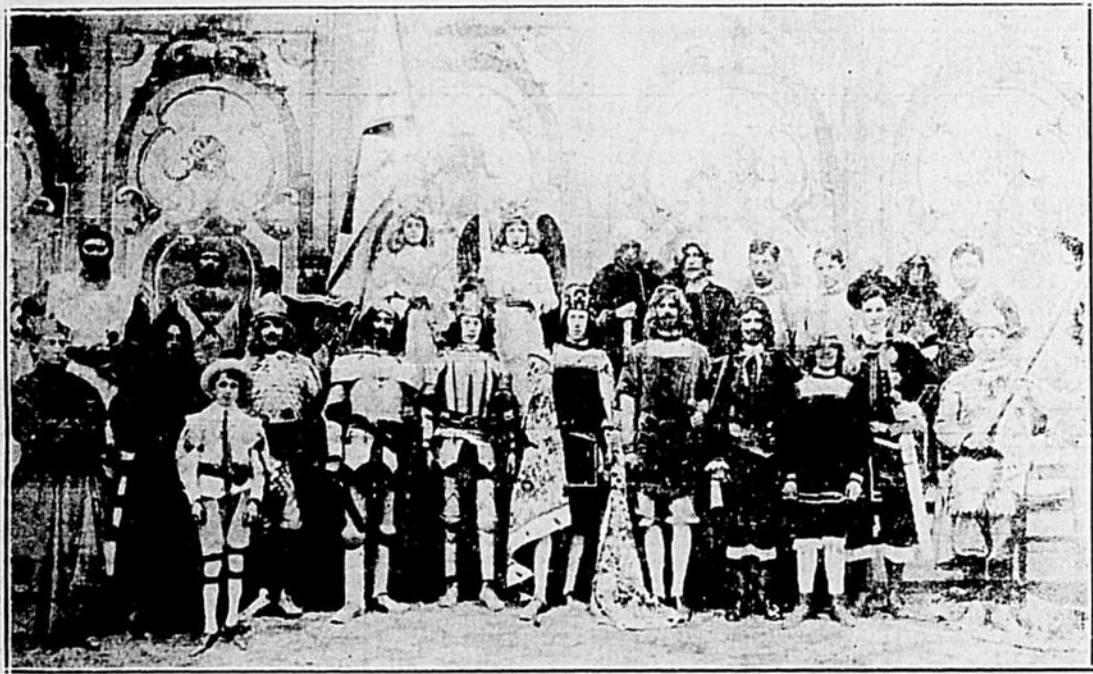
Nous prions la famille d'accepter nos plus sincères condoléances.

Pour enlever une tache d'encre:— Sur un bureau, imbitez bien un papier buvard d'éther, passez le buvard sur la tache, si elle est fraîche elle disparaît.

Pour purifier l'huile de la friture:— Jetez, lorsque cette huile de friture est encore chaude, des pelures de pommes. Le fruit donnera bon goût à l'huile.

Pour repasser la soie:— Humectez-la d'eau vinaigrée, posez un papier de soie et re, assez à l'endroit.

Jeanne d'Arc en 1910



HAUT: Fridolin Girard, Clovis Marchand, Eddie Hamelin, Emilien Rheault, J.-B. Héon, L.-D. Durand, D. Guillemette, Ovide Baribeault, Joseph Lacerte, Euclide Lessard, Joseph-Marie Rivard.

BAS: Médéric Dufresne, Robert Bellefeuille, Hervé Brunelle, Donat Guguy, Philippe Normand, Hormidas Béland, Arthur Dandeneau, Arthur Lesieur, Pierre Badaux, N. Pronovost.

PAGES: Dionis Hébert, Louis Brunelle

jouer un rôle féminin, il y a quelques années: l'Athalie de Racine, mais ce projet ne s'est pas réalisé. Pour le mois d'avril prochain, nous allons préparer une pièce qui vaut celles de Racine et de Corneille, la « Jeanne d'Arc » de Jules Barbier, arrangée pour jeunes gens par l'abbé Henri Darbét. C'est vous qui serez Jeanne... Et il se mit à m'en lire des passages, de sa voix chaude, riche, émue, prenante... Puis il me parla, longuement, de la partition musicale de Gounod, des chœurs qu'il ferait exécuter par au moins soixante élèves tous costumés, d'un orchestre d'une quarantaine de musiciens de la ville, qu'il se proposait de grouper pour la circonstance, des décors qu'il faudrait faire dresser par un peintre de carrière, M. L.-E. Monty, des accessoires et de la mise en scène très compliquée, etc. Enfin, de tout, « de omni re et quibusdam aliis ». Seule la cloche de l'« Angelus », à midi, put mettre fin à cet entretien... monologué. Oui, monologué, car moi, remué par la beauté des vers — ceux qui l'ont connu savent comment le « père » Arcand était capable de lire des vers! — je n'avais guère trouvé grand chose à dire pendant ces deux heures. Et puis, j'étais aussi bouleversé, je suppose, à la pensée de la métamorphose qui m'attendait. De fait, une de mes premières impressions, même si j'étais épris de la pièce et du personnage de « Jeanne d'Arc », ce fut une certaine gêne de jouer un rôle de fille!

Peu de temps après, la distribution des rôles faite, les répétitions commencèrent. D'abord, dans la salle des externes de cette époque, une « salle » bien « sale », s'il en fut jamais, un trou noir, affreux. Et puis plus tard, au printemps, soit sur le théâtre même, à la grande salle de récréation sous la chapelle, soit encore en plein air, sous les arbres du bocage, du côté du jardin.

Plus de trois mois durant, tous les dimanches, toutes les après-midi de congé et même souvent les autres jours, il y avait de la pièce, comme nous disions. Le Père Arcand était toujours le premier au rendez-vous et toujours de belle humeur. Il avait le don de rendre les répétitions si agréables que jamais nous ne trouvions trop longues les heures qu'il nous prenait sur nos récréations.

Il était artiste dans l'âme et connaissait à merveille tous les secrets rouages qu'il faut mettre en action pour dégrossir les acteurs novices, leur faire saisir jusqu'aux moindres nuances du sens des vers parlés, les faire se mettre complètement « dans la peau du personnage », en un mot les faire vivre leur rôle plutôt que de le jouer. C'est par l'exemple qu'il nous enseignait chaque intonation, chaque geste et chaque attitude. Je le vois encore, après vingt et un ans, se lever de sa chaise, y déposer sa pipe d'écume de mer, et venir prendre la place de l'un ou l'autre de nous pour une scène entière ou même plusieurs. Il

un chœur de soixante voix d'hommes et d'enfants, exercé aussi par M. Arcand et M. J.-G. Turcotte — bien près de la perfection, par conséquent; avec une mise en scène régie par MM. Eugène Denoncourt et Dionis Gélinais, qui s'étaient donné une peine infinie, depuis des semaines, pour en assurer l'élaboration impeccable et complète jusque dans les détails; avec les toiles magnifiques dues au pinceau de l'artiste Monty; l'intérieur de la chaumière de Jacques d'Arc à Domrémy, le salon royal du château de Chinon, le portait de la cathédrale de Reims, le cachot de Jeanne dans la prison de Rouen, décors d'un réalisme achevé qui font encore aujourd'hui l'orgueil de notre théâtre collégial; avec un déploiement extraordinaire de costumes de l'époque, parmi lesquels il convient de faire mention spéciale des armures et des cottes de mailles, sorties du laboratoire de physique de l'ingénieur M. J.-A. Moreau; avec ce cadre et cette ambiance, le drame ne pouvait manquer d'être un immense succès, car les acteurs se trouvaient comme entraînés à mettre toute leur âme dans l'exécution de leurs rôles respectifs.

Plusieurs d'entre eux affrontaient les feux de la rampe pour la première fois; aucun n'avait jamais auparavant chaussé le cothurne dans un drame de cette envergure. Et cependant, à la fin des quatre longues heures et demie, que durait la séance, le verdict unanime, c'était qu'il n'y avait pas eu un seul rôle, faible, ni une seule scène manquée.

De fait, l'intérêt était soutenu, remarquablement et sans défaillance, à mesure que se déroulait la trame des épisodes variés, depuis le premier vers du premier acte jusqu'au rideau final.

L'orchestre jouait d'abord l'ouverture du compositeur Gounod, et c'était un morceau de choix, de toute beauté. Puis, dès le début de la pièce, on avait un tableau saisissant des horreurs de la guerre dans le chœur des paysans réfugiés: « Nous fuions la patrie », aux paroles de détresse poignantes et à l'air également triste et douloureux. Un pauvre vieillard (Euclide Lessard), de sa voix chevrotante, relate ensuite à la famille de Jacques d'Arc (Donat Guillemette) la prédiction déjà ancienne, d'après laquelle la France doit être sauvée du joug étranger par une vierge des marches de Lorraine. Peu après, Jeanne (Philippe Normand — moi, qui mesure aujourd'hui pas mal plus de six pieds à l'état naturel et qui marque facilement deux cent vingt-cinq livres au fleau d'une « romaine », dire que je pouvais alors, au printemps de 1910, figurer une frêle jeune fille), fait à son grand-père, Durand Laxart (Louis-Devoie Durand) la confidence émue des voix mystérieuses qu'elle entend depuis peu, et qui viennent du Ciel, et qui lui commandent de mettre fin à la « grande pitié du royaume de France ». Enfin, ce sont les adieux de la Pucelle à sa maison, à son rouet, à son

LOUISEVILLE

(suite de la page 2)

Rousseau MM. Jos. Morais, Irénée Lacombe, M. et Mme A. Ficotte, Mme Louis Lambert, MM. Paul Ricard, Philippe Gagnon, M. Roy, M. Boisvert, Ephrem Cayer, Emile Gélinais, Ernest Béland, Jos. Trépanier, Mlle Marie Fréchette, Mme C.-E.-A. Ricard, Mlle Rita et Yvonne Ricard, Mmes Antoine Saucier, Frédéric Bergeron, M. Nap. Laflèche, M. et Mme Frank Caron, M. Joseph Dalcourt, M. et Mme J.-B. Drainville, Mlle Gertrude, Thérèse et Hélène Caron, M. et Mme Nap. Chevalier, MM. Joseph Charette, Léopold Gélinais, dentiste, Edmond Paul, MM. et

Mmes Nap. Guillemette, Joseph Monier, Ferdinand Caron, Arthur Ferron, Mlle Lucie Doyon, Sophie Baribeau, Marie-L. Boucher, Mmes Ls-Georges Béland, J.-B. Defond, MM. Victor Dampousse, Louis Cloutier, MM. et Mmes Auguste Desmarais, François Béland, Alphonse Chevalier, Zéphirin Lambert, Joseph Ficotte, Edouard-J. Lesage, Dionis Lesage, Donat Lesage, Donat Lafontaine, P. Livermoche, Mlle Maria Caron, Mlle Demontigny, Raymond Ferrault, Aimé Gagnon, Laure-Julie Bélanger, Bernadette Cloutier, Marcelle Héroux, Claire Caron, Mlle St-Pierre, Caroline Côté, Irène Grandchamps, Antoinette Gagnon, Fernande Lesage, Mmes Donat

Perrault, Jos. Desrosiers et sa fille, Mmes Antoine Gagnon, Thomas O'Caron, Paul Desrosiers, Edouard Gravel, J.-D. Gélinais, Alfred Ringuette, Alfred Lesage, Théophile Masse, Alfred St-Pierre, H. Caron, Donat Bourque, MM. Charles-E. Lamirande, Arthur Lesage, Thomas Roy, Irénée Caron, F. Bergeron, François Paquin, Georges-A. Alph. Lamirande, Dolphis Boursas, Noël Lafrenière, J.-A. Cormier, Jos. Coulombe, Al. Lacoursière, Georges Adams, Arthur Paquin, Arthur Chevalier, Ch. Heaton, Thomas Caron, Ed. Dubéau, Isaac Giguère, Victor Héroux, Henri Adams, M. et Mme Edmond Clément, MM. J.-E. Turgeon, Jos. Chevalier, Freddy Paquin, Freddy

VENTE DE DEMENAGEMENT

Commençant Jeudi, 16 Avril

Il nous faut changer de local au premier mai

Nous déménageons au No

187 rue Notre-Dame

Nous écouons notre stock sans réserves à des réductions

qui vous surprendront agréablement.

L'espace nous manque pour énumérer toutes les lignes que nous offrons. Lisez attentivement les quelques prix suivants et venez sans tarder. Il y va de votre INTERET.

Toutes nos robes en crêpe de Chine, Canton, Georgette et Rosemere. Réduites à

\$1.95 et plus

Chapeaux de toutes sortes pouvant convenir à votre toilette

98c et plus

Réductions très appréciables sur tout notre assortiment de fourrures.

219 Notre-Dame



Téléphone 1325